N° 40 - 42e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
Suisse . . 18.— 9.— 4.50 1.50
Etranger 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Jeudi 18 Février 1926

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

Bribes économiques...

Cette histoire des clous

Que nous sommes bons. Il ne se passe pas de jour où la conversation ne tombe sur l'ordre, le souci de l'autorité, les risques du grand chambardement, l'effrayant péril des révolutions.

Voilà le grand mot lâché. Révolution. Il y a mille sortes de révolutions. Ne nous gargarisons pas d'un romantisme de formules sonores, d'une vision de saccages et de sang. Laissons aux profiteurs de gâchis le soin démagogique de faire rendre à ce mot tout son suc d'épouvantes. Allons hardiment aux réalités et regardons d'un œil clair les résultats de l'une des plus profondes révolutions du monde économique, depuis cent ans : la révolution des prix de revient.

Un jour de l'année 1813, M. Jonathan, fabricant de clous dans l'Etat de Massachusetts (Etats-Unis), s'étant endormi eut un rêve. Il vit une fée à visage de caissière, qui lui dit :

— Désormais tu augmenteras les salaires de tes ouvriers de 51 % et tu diminueras tes prix de vente de 43 %.

— Mais je serai ruiné, gémit M. Jonathan.

— Au contraire, riposta la fée, tes bénéfices s'accroîtront de deux millions par an. J'ai dit.

Ce rêve absurde éveilla M. Jonathan. A quelque temps de là le manufacturier installa les machines à vapeur dans ses usines. Elles fabriquaient des clous par millions, automatiquement.

Et quatre-vingts ans plus tard, l'office du travail des Etats-Unis était à même de constater l'absolue réalité de la prophétie de la fée-caissière.

Dans l'industrie de la clouterie, les salaires avaient augmenté ; les prix de vente avaient diminué et les bénéfices atteignaient des sommes considérables. Tel était le résultat du remplacement de la machine au travail à la main.

Reprenons un instant les chiffres de l'office américain du travail et nous verrons si le mot de révolution économique suffit à traduire le bouleversement extraordinaire que la machine à créé dans le monde de la production.

« En 1813, pour faire à la main 20,900 clous, il fallait 3 ouvriers, travaillant ensemble 236 heures 25 minutes, pour un salaire total de 101 fr. 20 centimes.

Aujourd'hui, pour fabriquer à la machine le même nombre de clous, on emploie 83 ouvriers fournissant en tout 2 heures 15 de travail pour une somme totale de 1 fr. 45.

Du coup, voilà une économie de 101.20—1.45 égal 99 fr. 75 sur les frais de main-d'œuvre, soit 98 % !

Du moins les salaires ont-ils diminué ? Au contraire, si l'on en croit l'enquête officielle, ils ont passé de 0 fr. 43 l'heure en 1813 à 0 fr. 65 en 1897.

Ainsi, dans une même industrie, et dans le même temps, les salaires ont pu augmenter de 51 % et les frais de main-d'œuvre diminuer de 98 %.

Comment la machine a-t-elle pu produire ce miracle ?

Simplement en augmentant la production.

En 1813, l'industriel qui employait 83 ouvriers pendant 10 heures par jour et 300 jours par an à raison de 0 fr. 43 l'heure, leur versait une somme annuelle de 107,070 francs.

En 1897, à raison de 0 fr. 65 l'heure, il les paie 161,850 francs, soit pour les ouvriers un gain (et pour le patron une dépense) supplémentaire de 54,780 francs.

Mais en échange de ses 107,070 francs, le fabricant de 1813 ne recevait que 22 millions de clous (travail à la main), tandis que son successeur de 1897, pour 161,850 fr. de salaires, en obtient 2 milliards 891 millions.

D'où il résulte que, dans le prix d'un millier de clous, la main-d'œuvre comptait pour 4 fr. 86 dans le premier cas, et seulement pour 0 fr. 056 dans le second, — soit 86 fois moins.

Et voici un curieux paradoxe : grâce à la machine, les salaires peuvent hausser et les frais de main-d'œuvre diminuer. Singulier démenti aux idées courantes : tant de gens s'imaginent encore que le patron et l'ouvrier ne peuvent s'enrichir qu'aux dépens l'un de l'autre !

Mais ce n'est pas tout. L'usine moderne produisant annuellement 2 milliards et demi de clous, — au lieu de 22 millions, — le clou, objet relativement rare en 1813, est devenu extrêmement commun. Une concurrence de plus en plus active s'est établie entre les fabricants pour l'écoulement d'une production toujours croissante ; et naturellement les prix de vente ont baissé : le millier de clous se vendait en 1813 d'après l'enquête 5 fr. 48, et 3 fr. 10 seulement en 1897. C'est pour l'acheteur une économie de 2 fr. 38 (ou 43 %) par mille clous employés.

Et si l'on compte que cette réduction porte sur 2 milliards 891 millions de clous, on trouve que cela fait, pour le consommateur, sur la production d'une seule usine, une baisse annuelle de 6,800,000 francs.

En admettant que les frais généraux absorbent en plus des 161,000 francs de salaires, les trois quarts du chiffre d'affaires, il reste encore 2 millions de bénéfices avec lesquels il pourra verser 10 % de dividende à un capital de 20 millions de francs.

En somme l'introduction du machinisme dans notre fabrique de clous a produit, à la distance d'un siècle, les résultats suivants :

Elle a donné :

— aux ouvriers une augmentation annuelle de salaires de 54,780 francs ;

— au capital un dividende supplémentaire de 2 millions ;

— aux consommateurs une économie annuelle de 6,880,000 francs.

Tous les éléments de la production coûtant plus cher, le prix de revient a diminué.

C'est ce qu'un savant sociologue, M. Levasseur, a appelé le « paradoxe économique ». Il l'exprime ainsi : « Aujourd'hui il est possible, grâce à la science, de créer un produit à *meilleur marché*, avec des matières premières *plus chères*, des salaires *plus élevés, plus d'intérêt* pour le capital, et en définitive un *profit plus considérable* pour l'entrepreneur. »

Et voilà, du coup, toutes les idées usuelles renversées. »

Francis DELAISI.

(Les contradictions du monde moderne).

L'Allemagne et la Société des Nations

Une intrigue dangereuse

La paix est aussi difficile que la guerre à mener victorieusement. Il faut constamment « tenir » et de nouvelles menaces surgissent à tout moment. Ainsi, voilà M. Tardieu qui vient de se faire élire à Belfort et qui va rentrer à la Chambre Française pour servir de chef à l'opposition nationaliste. C'est le spectre malfaisant de Versailles qui se dresse contre l'esprit de Locarno. Collaborateur de Clémenceau pour la confection du traité de paix, M. Tardieu s'était fait connaître avant la guerre par son talent à mettre la diplomatie au service des grosses affaires privées. Voyez Congo et sociétés anonymes.

Mais l'élection de M. Tardieu n'est pas le seul symptôme. L'échec des négociations russo-helvétiques en est un autre. Le plus grave peut-être est l'intrigue ténébreuse qui se noue à propos de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations. Il semblait que cette adhésion devait mettre fin à une époque de méfiance organisée et inaugurer une période de travail positif en faveur de la paix définitive et du désarmement matériel et spirituel. La Société des Nations, qui avait mis cinq ans à mettre sur pied son mécanisme, allait pouvoir passer aux réalisations.

Parler de paix entre alliés et neutres, cela n'était vraiment pas bien difficile, ni très efficace non plus. Le moment sérieux et décisif viendrait quand on se trouverait tous réunis à Genève, vainqueurs et vaincus, pour collaborer, mois après mois, à la table du Conseil, au secrétariat, en commissions de l'assemblée.

L'opinion publique allemande, pendant longtemps hostile ou hésitante, avait fini par se laisser gagner par l'idée de cette collaboration d'égal à égal, qui mettait un point final au système des dictées de Versailles.

Et il faut qu'au dernier moment l'on provoque un vaste revirement du sentiment populaire par une manœuvre, dont la mesquinerie choque le sens de la loyauté internationale. Il est évident qu'en assurant l'Allemagne qu'on lui ferait une place au Conseil à côté des quatre grandes puissances avec un siège permanent comme elles, on ne lui avait jamais laissé entendre qu'on doublerait en même temps le nombre de ces sièges pour qu'elle disparaisse dans une fournée « annihilante ». Lui réserver cette surprise pour la dernière heure, cela n'est vraiment pas très sportif.

Si les Allemands se cabraient et retiraient leur demande d'admission, on serait dans une belle salade. Nous avons déjà dit l'autre jour que la Pologne, qui a trente millions d'habitants, a le droit non seulement d'être invitée à venir siéger comme membre chaque fois qu'on discute une question qui l'intéresse, mais à être traitée comme une égale à la table du Conseil et non comme un écolier ou un parent pauvre. Elle devra aussi être élue à son tour au Conseil parmi les membres non permanents. L'Espagne et le Brésil y sont déjà. Pourquoi leur donner le pas sur le Chili ou sur la Chine, qui compte le tiers de l'humanité à elle toute seule ?

M. Briand a consenti à la droite une concession imprudente en faisant d'avance des promesses dans ce domaine. On accuse sir Austen Chamberlain d'en avoir fait autant. Sa réponse à Ramsay Macdonald à la Chambre des Communes fut notoirement évasive. Il faudra que les socialistes anglais tirent cette affaire au clair avant le 3 mars.

Une seule voix au Conseil ou la majorité à l'assemblée suffisent pour faire échouer toutes ces manœuvres. On dit que la Suède est résolue à résister toute seule. Osera-t-elle jusqu'au bout ? Mais le fait même de toute cette intrigue et des polémiques qu'elle soulève nous fait reculer bien en arrière de Locarno. C'est là que l'influence ouvrière devrait se faire sentir par des interventions immédiates et précises. Outre Stockholm, il y a encore Bruxelles où le ministre des affaires étrangères se trouve être un socialiste. Il faut du courage pour faire la paix tout de bon, mais cela vaut la peine.

Edm. P.

ECHOS

L'esprit de Lucien Guitry

Dans les « Histoires théâtrales » recueillies par Léon Treich, tout un chapitre est consacré à Lucien Guitry. En voici deux extraits :

Un raseur, entré dans sa loge pendant un entr'acte, était parvenu à lui arracher, à force d'insistance, la promesse de venir, le lendemain, déjeuner avec lui :

— Soit, dit Guitry, pour s'en débarrasser, j'irai.

L'autre remercie, prend congé et se dirige vers la porte...

Guitry, qui, assis à sa table de maquillage, lui tournait le dos, le croyant sorti, dit, par-dessus l'épaule, à son secrétaire :

— Alfred, vous allez écrire à ce crampon qu'il m'est impossible d'aller demain déjeuner avec lui... (Guitry s'arrête, il vient d'apercevoir dans la glace le susdit crampon...) Alors, se tournant vers lui, avec une présence d'esprit admirable :

— Parce que je déjeune avec Monsieur !...

* * *

Conté par Marcel Arnac :

Guitry m'avait promis de jouer ma pièce au printemps prochain.

Je disais à tout le monde, avec un petit air satisfait :

— Oui... oui... Guitry me joue au printemps !

Pourtant, des mois passèrent... Juillet arriva...

— Eh bien ! et ta pièce ? me demandaient les copains, à tout bout de champ...

A la fin, énervé, je vais trouver Guitry.

— Vous deviez me jouer ma pièce au printemps ! lui dis-je amèrement...

— Au printemps ? sourit-il... précisément ! Vous savez bien, jeune homme, que, cette année, nous n'avons pas eu de printemps !

Le royaume des bêtes féroces

Les animaux sauvages vus par un opérateur cinématographique

L'une des dernières régions où de grandes quantités de bêtes féroces de tout poil et de toute race vivent en liberté est l'ancienne Afrique orientale allemande, devenue, depuis 1918, Afrique orientale anglaise. Là, particulièrement dans les steppes et les « parcs » qui s'étendent au pied du Ngorogoro, on trouve réunies presque toutes les espèces animales dispersées dans les autres régions du continent africain. Un opérateur anglais vient, ces temps derniers, de faire, dans cet Eden des bêtes, une expédition cinématographique et il a pu, non sans peine et sans danger, filmer les aminaux chez eux.

Pour transporter son appareil et le placer à la portée des endroits où les animaux se réunissent et où on les peut voir s'ébattre en toute liberté, il lui a fallu déployer des ruses d'apache. Souvent, l'opérateur pouvait s'approcher assez près de grands troupeaux de buffles, de zèbres, ou d'antilopes gnous. Et ceux-ci, qui n'avaient jamais encore vu d'êtres humains, semblaient les laisser faire. Mais, au moment où il allait arriver à bonne portée et installer son appareil, les animaux prenaient la fuite.

M. Ratiliffe Holmes put ainsi se rendre compte que les animaux ont un langage et qu'ils peuvent, par le moyen de ce langage, se transmettre des informations intéressant leur sécurité. C'est ainsi que M. Ratiliffe, installant un abri pour son appareil, vit un buffle le regarder curieusement, puis partir au galop. Ayant poursuivi sa route, il aperçut dans le lointain un immense troupeau s'enfuir. Nul doute, dit-il, que le premier buffle n'eût été un éclaireur et qu'il n'eût averti ses congénères. Et, lorgnette en main, M. Ratiliffe crut apercevoir des animaux s'arrêter « pour parler ».

Il a pu, également, faire des remarques fort curieuses sur la façon dont se comportent les grands herbivores en présence du lion. Ils en discernent de très loin l'approche à son odeur. C'est une sorte de sens dont sont douées toutes les bêtes, même celles qui ne se sont jamais trouvées en présence du roi des animaux. Un chien qui venait d'Angleterre et n'avait jamais vu de lion se mit à trembler de tous ses membres en passant auprès d'un buisson où un lion s'était embusqué la nuit précédente. C'est donc bien qu'un instinct inné les avertit.

M. Ratiliffe a pu, d'autre part, observer que certains animaux, bien encornés il est vrai, loin de craindre le lion, l'affrontent courageusement et, pointant leurs cornes aiguës, attendent la bataille que, généralement, le roi des animaux n'ose pas engager.

PENSEES

La pureté, pour les grandes âmes, c'est d'être soi-même. *Suarès.*

La récompense d'une chose bien faite, c'est de l'avoir faite. *Emerson.*

Au Conseil national

Séance du 17 février

Les interpellations sur la reprise des relations avec la Russie

(De notre envoyé spécial)

Nous avons vu, hier, M. Vallotton-Warnery prononcer un discours bien présenté, quant à la forme, mais vide comme une vieille outre trop employée, quant au fond. M. Vallotton a parlé ad usum des antibolcheviks impénitents de la campagne vaudoise. Ses appels de tocsin, ses appels aux vieux Suisses, autant de plaisanteries de mauvais goût. Si, comme on le prétend aussi, M. Vallotton-Warnery serait destiné plutôt à la diplomatie qu'aux suprêmes honneurs du Conseil fédéral, il faudra l'envoyer à Moscou, en qualité d'ambassadeur, le jour prochain où nous finirons bien par nous réconcilier avec les gens du Kremlin. Je vous fiche mon billet, que les intérêts des Suisses seront entre bonnes mains !

Pas plus Huber que M. Motta ne firent-ils le moindre cas de cette interpellation aux accents redondants et sonores.

Le point de vue socialiste

Huber, le debater saint-gallois, avait été chargé par la fraction socialiste, de défendre le point de vue, déjà maintes fois exposé au Conseil national, en faveur de la reprise des relations normales avec la nation russe. Notre camarade constate d'emblée la faiblesse déconcertante du discours prononcé par M. Vallotton-Warnery. De tels arguments ne peuvent être de ceux qui inspirent le vote de parlementaires objectifs et n'acceptant rien sans le soumettre à la méthode critique. Le point de départ du conflit russo-suisse c'est l'expulsion de la mission soviétique, lors de la grève générale. (Appr., très bien.) On n'a rien voulu savoir de l'état d'esprit dû à la révolution et à la guerre civile. On a insufflé à notre pays, et poor des raisons de haines politiques intérieures, un antibolchevisme systématique. On n'a reculé devant aucune calomnie, aucune malveillance. Nos nationaux se sont enrôlés dans les armées blanches. Ne nous étonnons pas si la Suisse est aujourd'hui détestée en Russie.

Huber aborde l'historique des tentatives de rapprochement, interpellation Belmont du 2 février 1920. Le 19 avril 1920 M. Motta refuse de reconnaître les Soviets. Mais l'analytique du protocole permet à l'orateur socialiste de citer quelques bizarreries assez savoureuses du langage diplomatique ! Cette langue ressemble à celle que préfèrent les dames : « Quand un diplomate dit oui, il faut comprendre peut-être. S'il prononce peut-être, entendons que cela signifie non ! Mais si c'est non, tout bref, nous ne sommes plus en présence d'un diplomate. » Les dames agissent-elles autrement ? « Quand une dame dit non, cela veut dire peut-être. Mais peut-être dit oui ! Si elle nous répond *oui*, soyez-en persuadés, ce n'est pas une dame ! » (Hilarité.)

Or, le chef de notre diplomatie disait au moment dont nous parlons, qu'il était « impossible au Conseil fédéral d'envisager, de quelle façon que ce soit, la question de la représentation des Soviets. Il lui était également impossible d'envisager le problème de la reprise des relations diplomatiques avec le gouvernement de Pétrograde. Impossible de donner la main à une reprise des relations commerciales qui nous conduiraient fatalement à la reconnaissance politique de ce gouvernement. Croyez-vous qu'il soit possible de reconnaître un gouvernement qui se déclare l'ennemi de toutes les institutions, de tout ce qui est sacré pour nous, de tout ce qui est notre histoire, notre vie, notre essence. »

Ainsi parlait M. Motta et l'on pourrait croire que M. Vallotton-Warnery n'a fait que répéter aujourd'hui ce texte.

M. Motta ajoutait : « Un gouvernement qui dirige l'évolution sociale par la violence n'a pas droit au respect de la civilisation humaine. »

A ces mots, Huber est interrompu par des bravos qui éclatent sur quelques bancs des partis bourgeois.

Huber se tourne vers les interrupteurs, et après avoir relu une seconde fois la citation, en appuyant sur chaque mot, il ajoute : « On a crié bravo à l'ouïe de ce langage de notre diplomatie, mais je ne conseillerais pas à M. Tonnello de publier cela dans la « Libera Stampa ! »

On applaudit avec vivacité, sur les bancs socialistes, à ce trait, qui atteint en plein M. Motta. Une voix crie : « Le Tessin est plus près de l'Italie que la Russie ! »

Huber reprend son exposé. Il note les tractations officieuses en 1922. Le Conseil fédéral laisse faire. Notre concitoyen, M. l'ingénieur Zimmermann, a une entrevue à Moscou avec Tchitchérine. Mais celui-ci fait part de son scepticisme. Il ne voit pas encore la possibilité de s'entendre. « Le moment, dit-il, n'est pas favorable. » Mot prophétique s'il en fut. Le même jour, trois heures après l'entrevue, Worowsky était assassiné à Lausanne. Tout fut rompu.

Le 6 juin 1922, cependant, M. Motta fait une déclaration. Il dit : « Nous voulons surtout que l'on cherche à faire un effort collectif, pour régler d'un commun accord, à La Haye, la question des rapports de la Russie avec les autres nations. Si, contre notre espoir, un accord n'était pas possible, chacun reprendrait sa liberté

d'action, et beaucoup des idées qui ont été émises dans ce débat par M. Huber, pourraient être prises en sérieuse considération. »

(Voilà à quelles étonnantes prestidigitations verbales se livre la diplomatie suisse. — Réd.)

Huber aborde une autre face, non moins étrange, de cette étrange et ténébreuse négociation. Après avoir cité l'essence des dépêches échangées, il estime que M. Motta aurait bien mieux fait de ne pas riposter à la dernière note Tchitchérine, après l'assassinat de Worowsky.

16 novembre 1923. Verdict du procès Conradi. Entre parenthèses, Huber en est beaucoup moins fier que M. Vallotton. Huber était à Genève à ce moment-là, et ce qu'il entendit dire, c'est que ce verdict était absurde et insuffisamment sévère. En fait, ajoute notre camarade, la Suisse est victime d'une situation regrettable, qu'elle n'a pas cherchée. Mais faut-il qu'une politique de prestige s'ensuive ? Assurément non.

Des négociations non officielles se poursuivirent à Londres et dans d'autres villes. Elles ne donnèrent aucun résultat. Il fallut la pression étrangère pour inciter notre gouvernement à chercher la liquidation du conflit.

Huber regrette que l'on ait soustrait à la discussion le postulat Welti. Il réclamait pleine lumière. On a refusé de le porter à l'ordre du jour de la séance. Cette omission est due, c'est probable, davantage à l'homme de la cour qu'à la cour elle-même (rires). Il faut être dans une posture sans fierté pour se résoudre à dissimuler dans l'ombre un tel postulat. (M. Motta : Il n'y a pas de secret.)

Examinant la question de la Société des Nations et les négociations menées par l'intermédiaire de la France, l'orateur socialiste en conclut que nous ne sommes pas, jusqu'à présent, en face des pièces authentiques. Tchitchérine a-t-il voulu torpiller la conférence du désarmement ? A-t-il joué avec la Suisse le même jeu que joua ici-même, dans la session de décembre, lors du débat militaire, le parti conservateur ? (hilarité). M. Tchitchérine me paraît avoir cherché à filer par la tangente (eine Ausrede gesucht), afin d'être quitte de prendre part à la conférence du désarmement. (M. Motta : Très vrai !)

Huber : M. Motta opine, moi je ne le sais pas encore. (M. Motta : Je le pense.) Huber dit : Je ne le sais pas, et il explique pourquoi il a des doutes par l'analyse d'un article de la « Nouvelle Gazette de Zurich ». (M. Motta : Ce journal n'est pas l'organe de la cour.)

Huber démontre qu'un récent télégramme de Tchitchérine a paru en Allemagne d'après une version et dans la presse suisse d'après une autre. (Réd. : Nous avons fait précédemment une constatation analogue par la lecture du « Temps». Des explications russes ont paru en Suisse dans un texte résumé.) Huber demande si ces arrangements édulcorés (frisiert) l'ont été à la demande du Palais. (M. Motta : En aucun cas.)

Huber analyse aussi le texte du Conseil fédéral : « Nous regrettons sincèrement l'assassinat de Worowsky. » Un autre texte paru dans la presse a dit : « Nous n'avons pas à regretter le meurtre, etc. » Eh bien ! ajoute l'orateur socialiste, pour mon compte je regrette sincèrement l'incapacité de la diplomatie, des deux côtés. (Voix : Très juste.)

Huber attendra la documentation authentique avant de se prononcer. Il souhaite que la Suisse publie les actes échangés. Il prie, d'autre part, le communiste Welti de faire diligence afin que Tchitchérine publie aussi ses textes (rires).

C'est ici que se placent les lignes que nous avons données hier, téléphoniquement. Dans la transmission, une ou deux erreurs s'y sont glissées. Huber a parlé d'un journaliste à tête carrée, en somme cubique. Il n'a pas été question de M. Carry.

D'après M. Vallotton, dit Huber, des relations avec la Russie sont à tout jamais exclues. Or, il n'est pas seul de cette opinion. On vient jusqu'à oser écrire que ceux qui pensent à la reprise des relations avec la Russie devraient être collés au mur. Huber proteste contre ce chantage éhonté des réactionnaires. Quant au demi-fou Croisier, qui voulait expédier 3,000 Suisses aux gardes blancs, il menace une délégation russe d'être réexpédiée à coups de fusil ! Huber invite certain journaliste du parti conservateur catholique à mieux s'inspirer auprès de M. Motta. Puis il reprend le thème développé par M. Vallotton et le couvre d'amusants sarcasmes.

M. Vallotton ne donne pas une grande importance au marché russe pour les besoins de notre industrie.

Il se contente des relations **indirectes.** Voilà au moins qui est fier et courageux. Désormais, il ne faudra vendre nos montres qu'à des gens dont les œuvres seront nobles et bonnes. On ne vendra **directement** les broderies de St-Gall qu'aux seules **dames** qui nous auront fourni un certificat de **vertu.** (Hilarité.)

Huber parle ici du commerce que la Suisse a fait avec la Russie des tsars et la Turquie du bourreau Abdul-Hamid, dont les mains dégouttaient du sang des chrétiens d'Arménie. Enfin, vous l'avez entendu, M. Vallotton nous a dit que si une délégation soviétique s'installait à Berne, notre vie de famille sera menacée. (Vive hilarité.) On nous parle aussi des périls courus par la chrétienté. Quelle chrétienté ? Celle de ceux qui bénissaient les canons et les drapeaux, dans les années 1914 et suivantes ? (Marques d'approbation. Très bien.) En réalité, conclut notre camarade, les arguments de M. Vallotton n'ont aucune valeur.

Et, dans une péroraison d'une haute élévation, Huber nous montre les anciens ennemis de la guerre, aujourd'hui réconciliés. Ils ont reconnu que la paix est possible. Ils ont passé l'éponge sur les vieux comptes et les haines mortelles. Ils n'ont pas cru nécessaire de se frapper la poitrine, à perpétuité, en s'écriant : « Seigneur, je te remercie de ce que je ne suis pas fait comme les autres. »

Il est absurde de dire que nous ne voulons pas reprendre les relations avec la Russie parce que nous sommes de bons démocrates. Nous ne pouvons nous accorder le luxe en Suisse de renoncer à un marché économique comme la Russie. Comme membre de la Société des Nations, nous devons viser à son universalité. N'avons-nous pas un intérêt primordial à la réussite de la conférence du désarmement. Nous ne cesserons jamais de travailler à la réconciliation des peuples. (Applaudissements sur les bancs socialistes.)

Réponse de M. Motta

M. Motta a donné lecture de sa déclaration au nom du Conseil fédéral. Les questions soulevées par les deux interpellations sont très graves et très délicates. Les pourparlers ont été engagés et conduits après une délibération collégiale approfondie du Conseil fédéral.

Parlant des pourparlers entamés par les soins de la France, M. Motta a dit notamment :

Le ministre des affaires étrangères de France écrivit au secrétariat de la Société des Nations. Cette lettre rapportait une conversation avec Rakovsky faisant savoir que l'ambassadeur de France à Moscou avait eu une conversation avec Rakovsky suivant laquelle le gouvernement russe avait l'intention de demander sa reconnaissance par la Suisse. Par la suite, le gouvernement français communiqua à la Suisse les conditions auxquelles la Russie lèverait son opposition à participer à la conférence de Genève.

Une partie de l'opinion s'est étonnée que la France ait offert ses bons offices. Je comprends les réactions du sentiment national. L'intervention de la France était un acte d'amitié. Le Conseil fédéral considère le geste de la France comme tel. Les conversations avec l'ambassadeur n'ont cessé d'être parfaitement loyales.

La première question à résoudre était de savoir s'il fallait accepter les bons offices d'un tiers. Nous ne pouvions pas faire le premier pas. Le geste de la France supprimait la difficulté. Nous avons toujours admis que la tension avec la Russie était un état anormal. Aucune faute n'était imputable à la Suisse, mais le Conseil fédéral devait songer aux obligations internationales de la Confédération. Il fallait enlever les obstacles sur la route de Moscou à Genève, pour autant que cela était compatible avec la dignité de la Suisse.

L'échange des idées s'est fait au moyen de conversations verbales.

Nous avons écarté d'emblée toute reconnaissance de jure qui ne pouvait nous être arrachée en dehors de notre volonté. Notre légation a été pillée en 1919, les créances des porteurs de titres russes n'ont jamais été payées. La reconnaissance de jure amènerait l'établissement d'une mission diplomatique en Suisse. Nous serions revenus à l'état de choses de 1918.

Quatre points seuls étaient en jeu : 1. la réprobation du crime de Lausanne ; 2. l'aide matérielle à la fille de Woroswky ; 3. participation du gouvernement soviétique à la conférence du désarmement ; 4. levée du boycottage.

Au sujet du point 1, le Conseil fédéral a stigmatisé le crime le lendemain du jour où il fut commis. En répétant qu'il réprouvait le crime, il ne faisait qu'exprimer un sentiment invariable.

Au sujet du point 2, le Conseil fédéral a repoussé toute obligation, tout autre règlement qu'un règlement dans le cadre du règlement général entre la Russie et la Suisse. Nous avons des responsabilités autres que celles des simples citoyens et même des députés aux Chambres. Nous avons pensé que dans une idée d'apaisement nous pouvions accorder une aide matérielle à discuter lors du règlement général.

La France nous suggéra une formule transactionnelle. Le gouvernement suisse était prêt à un acte suprême. Le gouvernement russe a écarté la proposition française.

Le Conseil fédéral n'a jamais repris la parole donnée. Il a agi logiquement et sagement. Il espère être approuvé par les Chambres et le peuple. Je livre, la conscience tranquille, sa conduite au jugement suisse et à celui de l'opinion de tous les pays (applaudissements).

Fin du débat

Appelé à dire s'il est satisfait de cette réponse, M. Vallotton constate qu'il y a une divergence entre la thèse du Conseil fédéral et l'opinion qu'il a soutenue. Nous ne devons pas, dit-il, admettre que nous exprimions des regrets tant que la Russie n'aura pas présenté ses excuses. En tous cas, il est satisfait de la rupture des pourparlers avec les Soviets. (Rires.)

De son côté, M. Huber est satisfait de voir que le Conseil fédéral ne s'est pas laissé influencer par les passions et qu'il a agi avec sang-froid. En revanche, il regrette que M. Motta ne se soit pas expliqué plus clairement sur la reprise des relations avec la Russie.

Reprenant la parole, M. Motta constate que M. Huber n'a pas prêté une oreille très attentive à son discours. Nous avons, rappelle-t-il, écarté d'emblée toute discussion sur la reconnaissance de jure ; notre politique consiste d'abord à négocier. Si un accord se révèle possible, nous examinerons après seulement le problème de la reconnaissance. (Appl. aux tribunes du public.)

La Chambre refuse ensuite d'ouvrir une discussion générale, comme le demandent les socialistes. Les tribunes se vident rapidement et l'assemblée reprend son petit traintrain.

Divers

Elle entend d'abord M. Waldvogel développer une motion dans laquelle il demande au Conseil fédéral d'élever de 12 à 15 ans la limite d'âge pour les enfants ne payant que demi-place sur les chemins de fer. M. Haab repousse la motion pour des raisons financières. Mais, appuyée par M. Hardmeier, elle recueille 47 voix contre 47. Le président vote pour son adoption.

La Chambre décide ensuite de tenir une session de printemps qui commencera le 12 avril. Elle prend connaissance d'une communication de Canevascini, qui proteste contre les accusations dont il a été l'objet. Les socialistes proposent de multiplier ce document, mais la Chambre refuse de faire cette dépense, pourtant utile à la vérité.

Elle aborde, en seconde lecture, le projet relatif à l'assimilation des étrangers.

Séance levée à 1 heure.

ETRANGER

Probité récompensée

Une Norvégienne, Mme Thanf, quittait Paris pour Nice où elle devait se rendre en auto. Sur la route de Melun, elle s'aperçut qu'elle avait perdu son sac à main contenant pour 1 million 632,000 francs de bijoux. Elle se rendit chez le commissaire de police de son quartier qui le lui remit aussitôt, avec sa valeur intacte. Deux ouvriers, un tailleur de pierre et un vitrier, l'avaient trouvé et remis au commissaire. Mme Thanf sortit un billet de 1,000 fr. pour récompenser la probité des deux ouvriers parisiens.

Savon Cadum pour la toilette 70 cts

Dans nos CINÉMAS, encore ce soir

MODERNE — **Paris en 5 jours** — La rose aux sept pétales

LA SCALA — **L'AIGLE** — Grand film d'amour, avec Rudolph VALENTINO 1675

APOLLO — **Notre-Dame de Paris** 1676 — avec Lon Chanet

FRIGO, dans la Croisière du Navigator

BOUCHERIES BELL CHARCUTERIES

Beau LARD gras à fondre, sans couenne, fr. 1.10

SAINDOUX à fondre, fr. 1.30 le demi-kg.

Ménagères: Profitez!

1705

Tous les vendredis et samedis :

Lapins et Poulets de Bresse

UNION CHRÉTIENNE

Jeudi 18 février à 20 1/4 h. à BEAU-SITE (Grande Salle)

Champéry et les Dents du Midi 1704

CONFÉRENCE par M. E. von Hoff, pasteur, avec projections lumineuses, autochromes et cinématographiques.

Film en 3 parties sur les Dents du Midi

Cartes d'entrée à 40 ct. au magasin Dintheer-Gusset, Balance 6, et aux portes.

LE LOCLE

Armée du Salut

Comme les années précédentes, l'Armée du Salut organise sa

Vente

au profit de son œuvre locale, au Locle, pour le **13 mars.**

Nous nous recommandons à votre aide bienveillante et généreuse, espérant que vous nous seconderez volontiers.

Les dons de toute nature seront, dès maintenant, reçus par les officiers, rue Bournot 37.

Merci à tous ! 1679

Potagers

Neuchâtelois, 3 trous, **à gaz,** 3 feux, une **presse à copier,** une **zither,** à vendre avantageusement. — Rue Numa-Droz 51, rez-de-chaussée à droite. 1669

N'oubliez pas les petits oiseaux

Il Tousse

à fendre l'âme !

La Toux est une terrible mégère dont il faut se méfier. Elle s'insinue dans l'organisme en commençant toute petite, comme dans un simple rhume, puis elle grandit, devient plus tenace et démolit les poumons les plus solides si on ne l'arrête pas.

Qu'il s'agisse d'un rhume, d'une grippe, d'un catarrhe avec crachats persistants, d'un asthme avec sifflement des bronches, d'un emphysème, il faut guérir la Toux avec un remède énergique.

Ce remède qui a déjà porté la joie et le bonheur dans des milliers de familles, c'est le **Sirop des Vosges Cazé.**

Sous son action merveilleuse, la Toux s'atténue pour disparaître bientôt ; l'oppression cesse, les mucosités se détachent, le sommeil devient calme et bienfaisant. 9227

Faites l'essai d'un flacon et vous reconnaîtrez que le **Sirop des Vosges Cazé** ne paie pas de mots mais agit. Mettez-vous bien en tête que la santé mieux que l'argent, est un capital à conserver.

Malheureux tousseurs, si la Toux vous oppresse et vous étrangle encore, c'est que vous le voulez bien, car vous avez le remède à portée de la main ; le **Sirop des Vosges Cazé** a fait des merveilles dans votre cas et il en fera encore pour vous.

Si vous voulez guérir

exigez la marque

SIROP des VOSGES CAZÉ

Le grand flacon fr. **4.25**, dans toutes les pharmacies

Dépositaires généraux pour la Suisse :

Etablissements R. BARBEROT S. A.

11-13, Rue de la Navigation, GENÈVE

Cercle ouvrier - Le Locle

Samedi 20 février 1926
dès 20 heures

GRAND GALA

donné par 1713

TOYAMA

Prestidigitateur - Illusionniste

surnommé l'homme aux doigts magiques

SANDOZ Frères, Le Locle

Potagers modernes. Grand choix. Prix bas

Cuisinières à gaz et Réchauds économiques, émail, nickelés, noirs. Mises en ménage complètes. — Prix très avantageux. — Outillages. Grillages. Fil de fer barbelé. Agrafes. Clouterie. Fermentes. 1711

Fabrique de bracelets d'or élastiques
demande

représentants

bien introduits. Offres sous **E. P. 4014, à Rudolf Mosse, Pforzheim i. B.** 1691

Fraternelle de Prévoyance

SECTION DU LOCLE 1094

Monsieur **Georges Racine,** Marais 13, est nommé Caissier en remplacement de Monsieur Heger, décédé.

Cercle Ouvrier - Le Locle

Le Cercle ouvrier informe les personnes qui ont souscrit des obligations pour l'aménagement des locaux, que le paiement des intérêts pour l'année 1925 aura lieu au Cercle aux jours et heures indiqués ci-dessous :

Samedi 20 février, de 14 ½ h. à 17 ½ h.
Mardi 23 février, de 19 h. à 20 ½ h.
Mercredi 24 février, de 19 ½ h. à 21 h.

Toutes les obligations réclamées par l'Office fédéral des contributions en vue d'en effectuer le timbrage, seront rendues aux titulaires moyennant présentation du reçu, aux lieu et heures susindiqués.

Les obligations dont les numéros nominatifs désignés ci-dessous sont sortis au tirage annuel du 15 février courant, cessent de porter intérêt dès ce jour et seront remboursées au mêmes lieu et dates.

Obligations de fr. 50.— : Nos 43, 49, 68, 84, 85, 115, 120, 156, 193, 245.

Obligations de fr. 20.— : Nos 266, 268, 293, 312, 313, 317, 328, 356, 372, 392, 400, 402, 412, 426, 427, 430, 462, 464, 478, 483, 490, 513, 519, 534, 556, 565, 566, 575, 577, 582, 596, 609, 616, 627.

Seront aussi remboursées les obligations ci-dessous sorties aux tirages précédents et non présentées aux remboursements.

Ne portant plus intérêts dès janvier 1923, Obligations de fr. 20.— : Nos 396, 531, 559.

Ne portant plus intérêts dès janvier 1924, Obligation de fr. 50.— : No 218. Obligations de fr. 20.— : Nos 289, 346, 471, 589.

Ne portant plus intérêts dès janvier 1925, Obligations de fr. 50.— : Nos 59, 110, 111, 123, 131, 132. Obligations de fr. 20.— : Nos 282, 303, 414, 441, 461, 553, 585, 624. 626, 641.

Le Locle, le 15 février 1926.

1709 **Le Comité.**

Contre la toux

préparez vous-mêmes la

POTION NOIRE „LINDO“

le seul remède souverain

En vente en paquets d'origine orange, pour la préparation d'un litre, à la

Droguerie LINDER, rue Fritz-Courvoisier 9

5 % S. E. N. & J. 5 % 1700

Théâtre de La Ch.-de-Fonds

Bureau 7 h. 30 — Dimanche 21 février — Rideau 8 h. 30

Tournées GEORGES ZELLER

Mademoiselle Yvonne DUCOS
de la Comédie-Française

M. Adrien MARBOZ
du Gymnase

dans

Le grand succès de la Comédie-Française

AMOUREUSE

Pièce en 3 actes de M. Georges PORTO-RICHE de l'Académie française

La pièce la plus hardie, la plus humaine, la plus émouvante du théâtre contemporain

Mademoiselle **Yvonne DUCOS** interprétera le rôle de Germaine Fériaud qu'elle joue à la Comédie-Française

avec

Monsieur MOREAU

Mlle Jeanne ROY	Mlle Annette PAVY
Mlle BERTON	Mlle FERGÈS

Prix des places : De Fr. 1.90 à Fr. 6.—

Location : Amis du Théâtre, vendredi (coupon 19) ; public, samedi et dimanche 1706

Le spectacle sera fini ¼ d'heure avant le départ du dernier train pour Le Locle

Casino — LE LOCLE — Apollo

Jeudi, Samedi et Dimanche, à 20 h. 15
Dimanche : Matinée à 15 h.

UN NOUVEAU GRAND FILM FRANÇAIS

LE BOSSU

ou **Le Petit Parisien**

d'après le passionnant roman de Paul FÉVAL

10 actes de gaîté et d'émotion
Grandiose mise en scène
Toute la pièce en une séance

Location à « La Musicale S. A. »
Tél. 2.96 et Dimanche de 11 h. à midi à la Caisse.

Jeudi, Vendredi, 1712
Samedi et Dimanche, à 20 h. 15

FIN DU BEAU FILM

La Cicatrice dans la Main

de Louis FEUILLADE

4. NOCTURNE.
5. LA MÈRE PRODIGUE
6. LA DÉLIVRANCE.

Les Ruses de Frigo Fou rire en 2 actes

Surcouf **Surcouf**

10 %

AU MAGASIN

98 Parc ou Jardinière 98

sur tous les

Gilets dames
Gilets messieurs
Gilets enfants
Pull-over dames, messieurs, enfants
Robes jersey laine et jersey laine et soie
Blouses jersey laine brodé et laine

Profitez! Profitez!

Se recommande, 1710
Mme Jeanmairet.

Cinéma de la Paix, St-Imier

JEUDI soir seulement, à 8 heures

Programme de choix

Emouvant **Colleen Moore** Sensationnel

Par les ténèbres

Grand roman policier en 7 actes

Berne-Centovalli par le Lötschberg
Documentaire

Ploum et le perroquet
Comique final

Dès samedi : 1707
LA CICATRICE DANS LA MAIN ou LE STIGMATE

Union locale du Personnel fédéral

NEUCHATEL

Vendredi 19 février 1926, à 20 h. 30 préc., à
L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

Conférence

avec projections lumineuses

Dernières diligences - Premiers chemins de fer

par

M. P. PERRIN, comptable C. F. F., à Neuchâtel

Le Comité directeur invite cordialement tous les membres de l'Union locale et tout le Personnel fédéral, ainsi que leurs familles, et espère une nombreuse participation

1702 **Le Comité directeur de l'U. L. P. F. de Neuchâtel.**

Centre d'éducation ouvrière, NEUCHATEL

Vendredi 19 cour., à 20 ¼ h., à la **Maison du Peuple**

CONCERT

PROGRAMME :

1. **Quatuor en sol majeur** ..... BEETHOVEN
   a) **Allegro.** b) **Adagio. Allegro, Adagio**
   c) **Scherzo.** d) **Allegro molto quasi presto**
2. **Rédemption** (chant et piano)..... C. FRANCK
3. a) **Adante** ..... VON DITTERSDORF
   b) **Chant américain** ..... A. POCHON
   c) **Interlude dans le monde ancien** C. GLAZOUNOFF
4. a) **Les glaneuses** (chant et piano)..... PIERRE ALIN
   b) **Rêve** (chant et piano)..... J. MASSENET
5. a) **Chant anglais** ..... A. POCHON
   b) **Chant américain** ..... A. POCHON
   c) **Chanson du 18me siècle** ..... MARTINI

Billets à 30 cent., chez les secrétaires syndicaux et à la Maison du Peuple. 1717

Mme veuve A. PERRET-SAVOIE
Rue du Premier-Mars 7

avise son honorable et fidèle clientèle qu'elle continue à exploiter son commerce

d'EPICERIE fine et MERCERIE

et saisit cette occasion pour la remercier chaleureusement de la confiance qu'elle lui a toujours témoignée du temps de son regretté mari et la prie de la lui continuer. 1714

Service à domicile. Timbres S. E. N. & J. Téléphone **20.76**

Garages. A louer pour tout de suite ou époque à convenir, rue du Doubs 158, beaux et grands garages pour une ou deux automobiles. — S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 1561

Achetez l'Almanach socialiste

A louer pour le 1er mars, un logement de 2 chambres et cuisine. — S'adresser rue du Progrès 5, au 2me étage à gauche. 1664

A louer une chambre meublée, à personne honnête et travaillant dehors. Paiement d'avance. — S'adresser rue de la Paix 97, 2me étage. 1619

VILLE DU LOCLE
Modification de plan d'alignement

Conformément aux articles 14 et 19 de la loi cantonale sur les constructions, une enquête est ouverte du **16 février au 16 mars 1926,** sur le projet de modification du plan d'alignement de la partie orientale de la ville, entre l'Avenue du Collège, le quartier de Malakoff, la rue de la Concorde et le Chemin de la Combe-Sandoz.

Ce projet modifie partiellement les plans sanctionnés le 24 décembre 1898, le 11 janvier 1907 et 3 août 1920.

Le plan est affiché au bureau communal des Travaux publics, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés pourront le consulter.

Toute opposition à ce projet doit être formulée par lettre adressée au Conseil communal du Locle, avant le 17 mars 1926.

Le Locle, le 15 février 1926.

1657 **Conseil communal.**

Pour 8 fr.

vous aurez votre

Bicyclette

révisée soigneusement chez 1623

Francis Junod & Fils
Cycles et Motos
Rue du **Commerce 93**
On se rend à domicile

Représentation de la motocyclette légère C. L. UTILIA. Prix du modèle sport, 2 vitesses, fr. 800.—.

Etat civil du Locle

du 15 février 1926

Mariage. — Zinder, Emile-André, fabricant d'horlogerie, Fribourgeois, et Jerger née Baumann, Frieda, restaurat., Neuchâteloise.

Décès. — 3221. Sehulze, Hermann, manœuvre, né le 29 septembre 1893, Neuchâtelois, domicilié à Olten.

Du 17 février 1926

Naissances. — Richard, Germaine-Alice, fille de Paul-Arnold, voiturier, et de Lina-Alice née von Almen, Bernois. — Verdon, Sadi, fils de Sadi-Carnot, encaisseur de banque, et de Luise née Aebersold, Vaudois.

Décès. — 3222. Socchi, Louise, horlogère aux assortiments, née le 1er mai 1907, Tessinoise. — 3223. Moser née Hirschy, Marie, ménagère, née le 22 décembre 1858, épouse de Gottfried, Bernoise.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 16 février 1926

Naissance. — Droz-dit-Busset, Madeleine, fille de Paul-Alcide, employé postal, et de Hedwig-Martha, née Bachmann, Neuchâteloise.

Décès. — 5951. Pfander, Fritz-Albert, époux de Elmire, née Sunier, Bernois, né le 7 janvier 1864.

Du 17 février 1926

Naissance. — Pagnot, Marguerite-Alice, fille de Alfred-Just, manœuvre, et de Laure-Adéline née Huguenin, Française.

Décès. — Incinération : Dubois née Delaprès, Emma-Bertha, veuve de Tell-Henri, Neuchâteloise, née le 12 mars 1865.

N'oubliez pas les petits oiseaux

N'achetez pas

votre bicyclette avant d'avoir vu le choix, prix et conditions, chez A. von Allmen-Robert, rue de la Prévoyance 102. 1654

A vendre pour cause de départ : buffet à 2 portes, lits, divan, chaises, potager émaillé, machine à coudre de cordonnier, poussette sur courroies. — S'adresser rue Général-Dufour 8, 2me étage à droite. 1617

A vendre pour cause de deuil, belle robe en crêpe de Chine, taille 48, réelle occasion. — S'adresser Commerce 81, 1er étage à droite, à partir de 19 heures. 1680

A vendre une belle baignoire en zinc à fr. 25.—, un réchaud à gaz à trois feux, en très bon état, pour fr. 15.—. — S'adresser Tourelles 41, au 1er étage. 1699

Canaris. A vendre 2 paires de canaris prêts à nicher, quelques femelles, ainsi qu'un métis, bons chanteurs. — S'adr. Paix 81, 1er étage à droite. 1718

A vendre ou à échanger 1 accordéon « Stradella », neuf, 28 touches, 8 basses, 3 registres, ton sol-do. — S'adresser rue Numa-Droz 5, au sous-sol. 1708

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Arthur-Auguste Barbier, manœuvre, à Boudry, et Lucie-Eva Girard, ménagère, à Neuchâtel. — Léon-Robert Lador, de Neuchâtel, ouvrier de fabrique, aux Verrières de Joux, et Nadine-Marie Evard, aux Verrières (Suisse). — Giuseppe Scoccini, maître-ferblantier, et Giovannina-Delfina Zanetta, tailleuse, les deux à Neuchâtel.

Mariages célébrés. — 12. James Baumgartner, employé de banque, à Paris, et Blanche Bura, à Neuchâtel. — Pierre Günthard, mécanicien, et Violette Bourquin, les deux à Neuchâtel.

Naissances. — 11. Jean-Claude, à Abraham Jaggi, commis postal, et à Lina, née Kohler. — 12. Paul-Albert-Eugène, à Justin-Eugène Piaget, procureur général, et à Madeleine, née Montandon. — Sophie, à Jules-Hermann Christen, à Villiers, et à Agnès, née Lozeron.

Décès. — 13. Charles Matthey-Doret, ancien négociant, veuf de Corine-Léa Marchand, né le 31 mai 1843. — 14. Lina, née Guillaume-Gentil, veuve de Louis-Auguste Robert, né le 1er octobre 1845. — Marie-Catherine, née Pauchard, épouse de Jean-Sylvestre Pauchard, née le 7 mars 1866. — 15. Adèle, née Payot, épouse de Edouard Bourquin, née le 22 novembre 1863. — Marie-Hélène Roulet, née le 11 juin 1888.

Oh ! les voir s'en aller, perdre ceux que l'on aime, c'est le mal infini, c'est la douleur suprême, que la prière seule apaise quelque peu.

Chère et bonne mère, tu as vaillamment accompli ton devoir.

Monsieur et Madame Georges Dubois-Reymond et leurs enfants, au Locle; Monsieur et Madame Albert Dubois-Muller; Mademoiselle Juliette Dubois; Madame et Monsieur Marcel L'Eplattenier-Dubois; Monsieur et Madame René Dubois-Studzinski et leur enfant; Madame et Monsieur André Chatelain-Dubois; Mademoiselle Yvonne Dubois et son fiancé Monsieur William Jacot, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien regrettée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame veuve Emma DUBOIS
née DELAPRÈS

que Dieu a rappelée à Lui, mardi à 15 heures, dans sa 61me année, après une longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 février 1926.

L'incinération aura lieu **vendredi 19 courant,** à 11 heures, à Neuchâtel.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire : **rue Alexis-Marie-Piaget 45.**

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1689

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean XV, vers. 12.

Repose en paix, cher époux et père!

Madame Fritz Pfander-Sunier, ses enfants et petits-enfants; Mademoiselle Alice Pfander; Monsieur Emile Pfander-Ferrat et son fils André; Monsieur Franz Winter-Pfander; Monsieur Armand Trœsch-Pfander; Monsieur Marcel Pfander-Zanesco; Mesdemoiselles Edith et Antoinette Pfander, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, beau-père et grand-père,

Monsieur Fritz PFANDER

que Dieu a rappelé à Lui, lundi 15 février, à 20 h. 30, dans sa 63me année, après quelques jours de grandes souffrances.

La Chaux-de-Fonds, le 15 février 1926.

L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu **jeudi 18 février,** à 13 ½ heures.

Domicile mortuaire : **Retraite 6.**

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1658

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires Crêpes et Grenadines **AU PRINTEMPS**

Les faits du jour

Deux discours.

MM. Huber et Motta ont prononcé, hier, au Conseil national, deux discours qui se complètent, par leur précision et leur largeur d'esprit.

Aux tribunes, une foule nombreuse et attentive. La loge diplomatique était bondée. De charmantes matinales aux belles fourrures tiennent compagnie à ces messieurs de la Carrière. M. le ministre de Belgique, qui avait suivi le débat avec un soin visible, prenait le rapide de Paris, un quart d'heure après la fin de la séance.

Celle-ci avait commencé par un élégant discours, hors-d'œuvre ou salade russe, à votre choix, servi froid. Il datait assurément de 1923, à moins que ce ne fût de 1919. N'insistons pas. La salle du Conseil national se prête assez mal aux buffets mondains.

Huber répondit avec un grand souci d'impartialité et une subtile habileté. La presse conservatrice le reconnaît volontiers. Il a donné raison à M. Motta, dont la probité est hors de doute, tandis que « le raffinement du partenaire est connu ». M. Motta admet que l'état de tension suraigu entre la Suisse et la Russie, par suite de l'assassinat de Lausanne, est un état fiévreux et par trop anormal. N'étaient les distances, ce conflit pourrait amener des complications graves. Or, le Conseil fédéral doit veiller à éliminer les dangers politiques, même là où ils n'ont pas leur source dans une faute tombant à sa charge. Si nous comprenons exactement ce langage de M. Motta, il signifie que les pourparlers continueront, en dépit du refus tranchant de M. Tchitchérine. M. Motta l'a souligné, expressément, dans une autre partie de son discours, en abordant le problème de l'aide matérielle à Mlle Worowski, le point délicat des précédents pourparlers.

« En acceptant cette discussion, nous avons voulu donner toute la mesure de notre bonne volonté. Nous savions et nous sentions qu'une partie de notre opinion publique, — celle que représentent spécialement M. le conseiller national Vallotton-Warnery et les autres co-signataires de son interpellation — se serait peut-être cabrée. Mais nous avons des responsabilités autres que celles du simple citoyen et même du député aux Chambres. Il y a des moments où un gouvernement doit savoir imposer le silence aux voix même les plus généreuses, pour ne s'inspirer que des commandements sévères et froids de la raison d'Etat. Si l'homme de gouvernement placé au faîte de l'Etat ne cherchait pas à regarder plus loin que ses concitoyens et à percer les brouillards que la passion accumule parfois, il ne serait pas digne de son poste. Le peuple ne pardonne pas toujours aux hommes d...s lesquels il a placé sa confiance de ne pas avoir été, l'ayant pu, plus prévoyants que lui. »

Les premiers commentaires de la presse étrangère sont sympathiques. L'« Oeuvre » de Paris note qu'il ressort des déclarations de M. Motta que l'ambassadeur de France, M. Jean Ennessy, n'a pas agi autrement qu'on ne le désirait ou au delà de ce qu'on attendait de lui. L'Oeuvre » écrit : Il faut espérer, au contraire, que fort de l'approbation universelle et sans rien abandonner de sa dignité et de son droit, le Conseil fédéral reprendra et poursuivra avec la Russie d'utiles négociations. Aveuglée et sanglante, la révolution soviétique a fait des victimes suisses au moins aussi innocentes que le malheureux Worowski, tué à Lausanne. Ce n'est pas en ne négociant pas avec l'Etat russe que la Suisse pourra obtenir les compensations qu'elle réclame légitimement. C'est le langage même de la raison. R. G.

A L'EXTÉRIEUR

Une avalanche tragique

Cinq morts

SALT LAKE CITY, 18. — Havas. — **Une avalanche de neige et de pierres descendue de la montagne a détruit plusieurs immeubles ensevelissant de 50 à 100 personnes dans un chantier de mineurs près de Bingham. 15 cadavres ont été retirés des décombres. On craint qu'un grand nombre d'autres personnes aient péri. Un incendie s'est déclaré dans les décombres.**

Arrestations à Athènes

LONDRES, 18. — On mande d'Athènes à l'Agence Reuter :

M. Papanastasiou, ancien président du Conseil, le général Condilis et une dizaine d'autres officiers ont été arrêtés mercredi soir.

VICTOIRE TRAVAILLISTE

DARLINGTON (Durham), 18. — Havas. — Dans une élection législative complémentaire, le candidat travailliste Shepherd est élu en remplacement du député conservateur décédé. Le gain socialiste est dû à ce que les libéraux, les travaillistes et les conservateurs ont soutenu chacun leur candidat. Le travailliste a été élu par 12,965 voix, contre 12,636 au conservateur et 3,573 au libéral.

Les incendies de forêts

MELBOURNE, 18. — Havas. — Les incendies de brousse bien que circonscrits continuent à faire des ravages dans l'Etat de Victoria. Des étincelles tombées dans un charbonnage ont allumé un incendie qui a causé pour 20,000 livres sterling de dégâts. La valeur des scieries détruites par les incendies est estimée à environ 300,000 livres sterling.

LA COMTESSE EN CARAFE

WASHINGTON, 18. — Havas. — La comtesse Cathcart, femme divorcée d'un lord anglais, s'est vu refuser l'autorisation de débarquer à son arrivée à New-York, au début de la semaine dernière, les autorités américaines de l'immigration estimant que son divorce l'entachait de turpitude morale. La comtesse a fait appel de cette décision, mais le ministre du travail, après enquête, a confirmé mercredi la décision des autorités de l'immigration. La comtesse Cathcart, actuellement à la station de l'immigration, ne pourra donc pas pénétrer aux Etats-Unis.

INFORMATIONS

Tragique avalanche au Lac Salé

Une centaine de victimes

En Suisse: Le discours de M. Motta est favorablement accueilli

Le Reich et la S. des N.

L'entrevue Briand-von Hœsch

PARIS, 18. — Havas. — Le « Matin » donne sur l'entrevue Briand-von Hoesch les renseignements suivants : Le cabinet de Berlin avait chargé son représentant de demander au chef du gouvernement français s'il était question d'attribuer à d'autres puissances que l'Allemagne un siège permanent au Conseil de la Société des Nations. Dès lundi dernier, M. von Hoesch qui n'avait pu voir le président du conseil retenu à la Chambre, avait communiqué à M. Philippe Berthelot l'objet de sa mission. Il ne semble pas que l'ambassadeur ait protesté au nom de son gouvernement contre la création de nouveaux sièges permanents au conseil de la Société des Nations. Pour le moment, M. Stresemann se borne à sonder les puissances intéressées. MM. Briand et Berthelot ont déclaré tour à tour à l'ambassadeur d'Allemagne que la présence de la Pologne dans le conseil, sur un pied d'égalité avec les grandes puissances, leur paraissait nécessaire à la bonne et loyale exécution des accords de Locarno.

Quant à l'Amérique du Sud, M. Briand a estimé qu'elle devait être représentée de façon efficace et permanente au conseil. En tout cas il semble que le Brésil soit décidé à réclamer un siège permanent.

L'Espagne, de son côté, a recueilli pour sa candidature, une approbation unanime.

Le « capitaine du sous-marin » est arrêté en Autriche

VIENNE, 17. — B. C. V. — La police a arrêté mardi au bureau des télégraphes d'Innsbruck deux escrocs internationaux recherchés par la police suisse. Il s'agit d'un nommé Roeslin, ingénieur, et d'un certain Fuerhauer, technicien, de Wels (Autriche). Ils s'étaient fait passer à Zurich pour des représentants du gouvernement de Colombie et avaient passé de fortes commandes à des maisons suisses. Ils parvinrent ainsi à se faire remettre une somme de 12,000 fr. suisses.

Un raz de marée

RANGOON, 18. — Havas. — Au cours d'un raz de marée qui s'est produit à l'embouchure du fleuve Sittang, en Haute-Birmanie, le vapeur faisant le service entre Sittang et Shwegyn, a coulé. Environ 80 personnes étaient à bord. Il n'y avait aucun Européen. Jusqu'à présent on compte 30 survivants, mais il est possible qu'une embarcation indigène ait sauvé les autres.

Ford s'installe en Europe

BERLIN, 17. — Wolff. — On mande de Hambourg à la « Gazette de Voss » que le célèbre constructeur américain Ford est en train de négocier pour l'acquisition de l'ancienne place d'exercices de Lockstedterlager, afin d'y construire des fabriques d'automobiles et d'accessoires.

Un assassin de marque

VARSOVIE, 18. — Wolff. — On mande de Neu-Sandek que la police a arrêté dans cette localité un nommé Rutschuck qui aurait sur la conscience la mort de 53 personnes. L'assassin est un sadique qui martyrisait et faisait mourir lentement ses victimes.

UNE FEMME DE POIDS ETAIT MALADE...

PARIS, 18. — Mme Elisabeth B..., âgée de 54 ans, demeurant 15, rue de l'Equerre, tomba malade ces jours-ci.

Le médecin décida qu'il fallait la transporter à l'hôpital.

C'était plus facile à dire qu'à faire.

Mme B..., complètement impotente, pèse 180 kilos et son tour de taille n'est pas celui d'une libellule. Ses parents, ses voisins, se mirent en devoir de la faire sortir de son appartement. La porte, même enlevée de ses gonds, ne livra pas une suffisante ouverture. On eut beau faire, présenter Mme B... de face, de biais, de profil, la tirer par les pieds, la pousser par les épaules, toutes les tentatives restèrent vaines. On pensa à la fenêtre. Mais on craignit que les cordes ne résistassent point. Et puis, un examen plus sérieux amena cette découverte que Mme B.. n'aurait pu, non plus, passer par la fenêtre.

On eut encore recours aux pompiers.

Il en vint dix de la caserne Haxo, armés de haches, de cordages, de planches. Une cloison fut abattue ; la rampe de l'escalier fut enlevée ; la grande porte d'entrée fut ouverte à deux battants. Après quoi, les pompiers se mirent à quatre et suant, soufflant, râlant, ils réussirent à descendre Mme B... Par bonheur, la rue de l'Equerre était, elle, assez large, et voisine de l'hôpital.

Décès du Dr Gobetti

ROME, 18. — Mardi est décédé à Paris le Dr Gobetti, l'un des adversaires les plus acharnés du fascisme. Il était directeur du journal la « Rivoluzione Liberale » et était le leader de la tendance révolutionnaire du parti libéral. Son journal avait été interdit pour ses attaques contre le gouvernement et le fascisme. Il émigra alors en France et s'établit à Paris. Il n'avait que 25 ans.

Le duce va de mieux en mieux

MILAN, 18. — Le « Popolo d'Italia » dément catégoriquement la nouvelle répandue à l'étranger selon laquelle Mussolini serait venu à Milan pour subir une opération chirurgicale. Le journal ajoute que tous ceux qui suivent l'activité de M. Mussolini peuvent constater les excellentes conditions de santé du duce. Ce dernier a eu des entretiens avec le syndic de Milan consacrés à l'examen du problème du développement de la ville.

Un Parlement où l'on s'amuse

BUDAPEST, 18. — Wolff. — Assemblée nationale. Le rapport de la commission d'immunité constate que le député Vazsonyi a été l'objet d'une insulte susceptible de l'intimider dans son activité parlementaire, soit à la Chambre, soit à la commission parlementaire d'enquête. Il a été ainsi porté atteinte au droit d'immunité de M. Vazsonyi.

M. Rassay demande au gouvernement d'interdire toutes les démonstrations de rues, projetées soit par la droite, soit par la gauche.

Peyer, socialiste, dit que ces démonstrations mêleraient la personne du régent à l'affaire des faux billets de banque (violent tumulte à droite). La démonstration donnera à l'étranger l'impression que les grandes masses du peuple hongrois sympathisent avec les faussaires (tumulte inouï et prolongé)

Le comte Bethlen prend la parole. (Violentes interruptions à l'extrême-gauche : Démission. Démission.) Le président du conseil déclare qu'il a toujours été et qu'il est aujourd'hui encore opposé à ce que la politique se fasse dans la rue (vifs applaudissements à droite). C'est pourquoi il ne sera toléré aucune manifestation, soit contre, soit pour le gouvernement. Ce serait différent si, étant donné le fait que les plus graves accusations ont été portées à l'étranger contre la plus haute charge du pays, la population voulait rendre un hommage au chef de l'Etat. (Tumulte énorme et prolongé à l'extrême-gauche.) Pendant plusieurs semaines, poursuit l'orateur, j'ai adjuré mes adversaires de s'abstenir de soupçonner le chef de l'Etat. On voit maintenant les fruits de cette propagande. (Enorme tumulte.) Il aurait été facile aux députés de couper court à ces attaques de la presse étrangère. (Violentes protestations des socialistes.) Peyer crie : C'est une ignominie. A ces mots, l'extrême-droite manifeste très bruyamment son indignation. Plusieurs députés se lèvent et menacent de se jeter sur Peyer. D'autres députés s'interposent. Au milieu d'un tumulte épouvantable le président lève la séance.

La séance est reprise quand le calme est un peu revenu. Le président du conseil poursuit son discours et déclare que les socialistes auraient très facilement pu repousser les attaques par un simple démenti. Mais ils n'ont pas voulu le faire. (Grand tumulte à l'extrême-gauche). Ils sont donc responsables (vifs applaudissements à droite). La « séance » continue !

Milan sous la férule d'un podestat

MILAN, 18. — Il semble, d'après plusieurs journaux, que le gouvernement a l'intention de nommer pour la ville de Milan un commissaire royal, comme c'est déjà le cas pour Naples, Turin et d'autres centres. Le commissaire aurait des pouvoirs très étendus pour l'exécution du plan de la ville que le gouvernement voudrait rapidement appliquer.

CONFÉDÉRATION

Les centimes additionnels à Genève

A la suite du referendum, la question des 65 centimes additionnels votés par les autorités municipales de la ville de Genève sera soumise au peuple dimanche prochain.

Les socialistes viennent d'organiser à la maison du Faubourg une assemblée contradictoire. Les orateurs socialistes, entre autres M. Nicole, conseiller national, ont parlé en faveur des centimes additionnels demandés en remplacement des anciennes taxes municipales. Aucun membre du comité référendaire ne s'est présenté.

Les radicaux, de leur côté, ont tenu une assemblée également en faveur des centimes additionnels.

Le parti démocratique et l'Union de défense économique voteront non.

Bagarre sanglante

Mercredi matin, on a retrouvé près de Hirschensprung (Rheintal), le cadavre d'un nommé Oberholzer de Rehag. Il semble qu'une bagarre a eu lieu à l'endroit où son cadavre a été trouvé.

Surdité mortelle

A Oberriet (Rheintal), M. Jacob Wüst, 67 ans, atteint de surdité, voulant traverser la voie ferrée pour se rendre aux champs, fut atteint par un train et grièvement blessé. Il est mort peu après.

Les accidents

A Uznach, M. Johann Murer, 80 ans, a été renversé par un auto-camion. Il a succombé.

— A Zurich, le jeune Otto Steiner s'est fendu le crâne en faisant une chute. Il a succombé le lendemain.

— M. Derabours, ouvrier mécanicien, d'une quarantaine d'années, qui travaillait dans une usine de la Châtelaine, à Genève, a eu deux doigts de la main gauche coupés ainsi qu'un doigt de la main droite. Cet accident lui est survenu en coupant des feuilles de tôle.

— Dans la fabrique de mètres du Petit-Lancy, à Genève, un ouvrier, M. Rossi, occupé à une fraiseuse, a eu deux doigts de la main droite coupés.

— A Genève également, le jeune Cortataux, 15 ans, apprenti chez M. Sadage, s'est fait prendre la main droite dans un engrenage. La main est complètement broyée. (Resp.)

Une collision à Lausanne

Auto contre tramway

L'automobile du Dr en médecine Louis Calame, de Renens, député au Grand Conseil vaudois, occupée par son propriétaire et deux autres personnes, est entrée en collision, mercredi soir, avec un tramway. Les occupants de la voiture, qui furent précipités sur le sol, ont été relevés sans connaissance. On juge leur état très grave à la clinique où ils ont été transportés.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence C.-F. Ramuz

C'est devant un auditoire nombreux et recueilli que M. C.-F. Ramuz a dit son « Chant des Pays du Rhône », l'une des dernières œuvres de cet auteur. Les mots sont bien faibles, l'assemblage qu'on peut en faire, bien incomplet, pour exprimer ce que fut cette œuvre, toute de poésie intense.

M. C.-F. Ramuz nous dit dans la courte introduction qu'il fit : « Le « Chant des Pays du Rhône » sort de toute espèce de genres classés. Il n'est ni un récit ni une étude. Ce n'est pas une théorie, mais une suite d'impressions qui dépendent de la fantaisie de l'auteur, sans intrigue et sans personnages. Il forme un tout. L'auteur s'est parlé à lui-même. »

...Et durant une heure, Ramuz nous parla de sa voix grave et prenante. Il dit les pays qui bordent le Rhône, depuis son berceau jusqu'à sa tombe. Il dit les vignes, et ceux aussi qui vivent le long du fleuve, tout le chant du travail et du rêve.

Mais encore, y a-t-il des paroles pour exprimer un *chant ?* Il semble que C.-F. Ramuz seul les ait trouvées. Vouloir les répéter serait gâter son œuvre, cette belle œuvre de poésie fervente. Nous ne pouvons que nous incliner très bas devant le talent de cet homme, et le prier de nous excuser de dire si mal ce que nous sentons si bien. Nous invitons nos lecteurs à relire le bel article paru mardi dans notre journal, sur C.-F. Ramuz, et surtout à lire les œuvres de cet écrivain qui est un poète et un homme de cœur.

Au Théâtre

La soirée populaire de « Carmen » a été donnée hier. C'est par suite d'un accident fortuit que la flûte et un cuivre ou un second violon, ont fait défaut à l'orchestre. La partition s'en est évidemment ressentie.

Commencement d'incendie

Hier à midi, un feu de cheminée s'est déclaré à la Métropole. Les premiers secours ont fait le nécessaire. Il n'y a pas de dégâts.

Une auto contre une maison

Hier à 16 heures, une auto, conduite par M. Chs Guyot, fils, est venue se jeter contre l'immeuble du Restaurant Prêtre, sur la Place des Victoires. La machine, une grosse Martini, venait de la rue Léopold-Robert pour suivre la rue du Grenier. Mais soudain, probablement par excès de vitesse, l'auto passa le trottoir, où il n'y avait heureusement personne, et vint se jeter contre la maison. Le chef de police, passant à cet endroit en compagnie de trois agents, fit les constatations et enquêtes d'usage. La direction de la machine est brisée et il fallut remorquer la voiture dans un garage voisin. Le conducteur n'a pas de mal. Il venait de vendre sa machine et en faisait la démonstration !

Jubilé

M. Nicolas Leiser, employé à la voirie, vient de recevoir du directeur des Travaux publics, le service en argent, avec dédicace et armoiries de la ville, qu'offre l'Autorité communale à l'occasion des vingt-cinq ans d'activité passés au service de la Commune. Nos félicitations au jubilaire.

L'exode de notre industrie et de notre horlogerie

On sait ou on ne sait pas qu'en décembre 1925 la maison Fiat, de Turin, terminait l'agrandissement de ses usines. Les pistes, pour l'essai des machines, ont été transportées sur les bâtiments mêmes des vastes usines Fiat. Parmi les nouvelles constructions, une a été installée pour la fabrication des montres pour automobiles. Tout naturellement, un bon nombre d'horlogers français, suisses et d'authentiques Neuchâtelois se sont rendus en Italie et forment le nouveau personnel de cette usine qui est arrivée à sortir en janvier un nombre respectable de pièces d'horlogerie. Et ceci est un cas pris entre cent.

Oh ! le vilain temps !

Curieux coup d'œil que celui jeté, hier matin, du Plateau suisse à nos Montagnes jurassiennes ! Ces dernières présentaient un aspect saisissant. Tandis que le Plateau jouissait du beau temps et que les Alpes étaient découvertes, le Jura était enveloppé d'immenses brumes blanches, ouatées, qui donnaient à cette région un aspect fantastique et irréel. C'était le signe d'un changement de temps ! Et il est venu, ce changement. Le petit vent froid de ces jours derniers s'est tout à coup levé avec violence cette nuit. Et ce matin la neige tombe en gros flocons mouillés.

LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande		Offre	
Paris.....	**18.80**	(18.70)	**19.10**	(19.—)
Allemagne....	**123.50**	(123.50)	**123.75**	(123.75)
		(le Rentenmark)		
Londres.....	**25.23**	(25.23)	**25.27**	(25.27)
Italie.....	**20.85**	(20.85)	**21.05**	(21.05)
Belgique.....	**23.50**	(23.50)	**23.70**	(23.70)
Vienne.....	**72.80**	(72.70)	**73.30**	(73.20)
		(le million de couronnes)		
Prague.....	**15.30**	(15.30)	**15.45**	(15.45)
Hollande	**207.80**	(207.90)	**208.30**	(208.40)
Madrid	**72.90**	(72.90)	**73.40**	(73.50)
New-York câble	**5.18**	(5.18)	**5.20**	(5.20)
» chèques	**5.17**	(5.17)	**5.20**	(5.20)

NOUVELLES SUISSES

L'affaire Tonello

L'Agence télégraphique suisse a publié la dépêche suivante :

La « Libera Stampa » publie une longue réplique au discours de M. le conseiller fédéral Motta relatif à l'affaire Tonello. Le journal réfute sur divers points, l'exactitude des déclarations faites au Conseil national par le chef du département politique. »

Réfuter signifie démontrer qu'une assertion est fausse.

Une dure et longue agonie

Le camionneur Paul Fischbach, de Villmergen (Argovie), qui, au mois de septembre dernier, avait eu une jambe complètement écrasée par la roue d'un lourd véhicule, vient de succomber à ses blessures après avoir subi plusieurs opérations.

JURA BERNOIS

La question de la „Feuille officielle" à Bienne

III

Par une circulaire également, à fin décembre, l'« Express », le « Tagblatt » et le « Journal » faisaient savoir qu'ils ne pourraient à l'avenir plus prendre les communiqués des particuliers et des sociétés qui donneraient des annonces à la « Feuille Officielle ».

Le 17 décembre, le Conseil de Ville acceptait le projet de son Conseil municipal.

La minorité bourgeoise protesta contre cette décision absolument régulière de la majorité et dès lors mit tout en œuvre pour saboter l'entreprise de la Commune rouge. Comment les conseillers de ville bourgeois, qui prétendent être des démocrates, expliquent-ils leur attitude ? Ils ont été nommés par leurs électeurs pour travailler dans l'intérêt de la communauté et les voilà qui sabotent une entreprise municipale qui, au dire d'hommes de métier bourgeois compétents, est une excellente affaire. Par leur attitude, ils cherchent à causer un dommage direct à la Commune qui devrait être l'objet de toute leur sollicitude.

Pour répondre au boycott déclenché contre la « Feuille Officielle », le Conseil municipal ordonna aux services de l'administration communale de ne faire des achats qu'auprès des commerçants qui donneraient des annonces à la « Feuille Officielle ». C'est alors que la presse bourgeoise ne connut plus de frein et dans la virulence de ses attaques l'« Express » se distingua tout particulièrement ; cet « Express » qui n'est et n'a jamais été qu'une feuille d'annonces dont le texte indigeste ne peut prétendre à exercer une influence sociale ou intellectuelle sur ses lecteurs ; l'« Express » que la lettre-programme de la Société suisse des éditeurs de journaux condamne irrécusablement.

Devant l'attitude intransigeante de la presse et des partis bourgeois, une assemblée de délégués de l'Union ouvrière, des sections du Parti socialiste et des sociétés sportives ouvrières, décida de boycotter énergiquement tous les commerçants de la place qui ne donnent pas d'annonces à la « Feuille Officielle », l'assemblée décida également de lutter sans relâche pour extirper des milieux ouvriers les journaux bourgeois de la localité.

A la dernière heure, les journaux bourgeois ont décidé de refuser d'accepter les annonces de commettants qui insèreraient dans la « Feuille Officielle ».

A la lumière des faits, il appert :

que la création de la « Feuille Officielle » avait été considérée comme une nécessité par les autorités bourgeoises ;

que les autorités municipales ne pouvaient pas se dérober plus longtemps à atteindre tous les citoyens par les annonces officielles ;

que trois moyens étaient à disposition pour concourir à ce but :

1o ordonner la publication du haut de la chaire, procédé sûrement inefficace vu l'abstention toujours plus grande des citoyens à fréquenter les temples et les églises,

2o procéder à l'affichage des communications officielles, moyen plus inopérant peut-être que le premier,

3o publier une « Feuille Officielle » distribuée gratuitement et régulièrement dans tous les ménages ;

que des imprimeurs compétents et bourgeois ont déclaré dès 1916 que l'entreprise, non seulement était viable, mais constituerait une source de revenus pour l'éditeur et la Commune ;

que la Société des éditeurs de journaux a tout mis en œuvre pour empêcher les imprimeurs biennois qui auraient été disposés à assumer l'édition de la « Feuille Officielle » à donner suite à leurs offres ;

que Publicitas, n'envisageant que son intérêt personnel et celui des éditeurs de journaux de la place, n'a pas hésité à saboter de toutes ses forces l'entreprise ;

que les mesures de boycott ayant entrainé des représailles ont été prises par nos adversaires bourgeois, et qu'enfin il ne restait plus aux autorités municipales socialistes qu'à envisager les mesures qui ont été adoptées.

Que n'a-t-on pas insinué dans les milieux bourgeois, parce que les autorités rouges confiaient l'impression de la « Feuille Officielle » à l'Imprimerie Coopérative ? On n'a pas trouvé d'arguments assez vils pour prétendre que des membres de nos autorités municipales avaient une telle responsabilité financière dans l'Imprimerie Coopérative qu'il fallait absolument sauver cette entreprise par l'aide déguisée de la Commune.

Ne sait-on donc pas, chez nos adversaires bourgeois, que Publicitas, qui combat avec un tel acharnement la « Feuille Officielle », est le fermier d'annonces de neuf feuilles officielles bernoises et tout particulièrement de celle de la Ville de Berne ?

Pour répondre à la coalition organisée contre la Commune rouge, la classe ouvrière doit plus que jamais serrer les coudes et résister avec toute son énergie. Au boycott bourgeois, elle opposera le boycott des commerçants et des artisans qui ne donnent pas d'annonces à la « Feuille Officielle » et surtout elle conduira jusqu'au succès final la lutte contre la presse bourgeoise dont les articles tendancieux, depuis trop longtemps, infestent notre atmosphère.

En terminant, je rappelle aux Romands que nous avons, nous aussi, un journal socialiste que nous devons soutenir de toutes nos forces : c'est la « Sentinelle », le vrai journal qui apporte régulièrement à chacun la nourriture saine dont il a besoin. Et la « Sentinelle » pourra nous ouvrir plus largement ses colonnes le jour où nous aurons ici, à Bienne, un plus fort contingent d'abonnés. Alors, régulièrement renseignés sur tout ce qui nous intéresse concernant l'activité de nos sociétés, les faits de notre petite vie locale, nous ne regretterons pas les journaux bourgeois qui trop longtemps auront exercé sur la classe ouvrière leur influence maléfique.

G. B.

Commission des examens du brevet d'instituteur primaire

La demande de démission de M. A. Aufranc, maître de gymnase, à Orvin, est acceptée, avec remerciements pour les services rendus comme membre et vice-président. M. P. Mamie, inspecteur, à Courgenay, est nommé vice-président, et un nouveau membre est élu en la personne de M. Berthold Vuilleumier, à Renan, jusqu'ici suppléant. Un nouveau membre suppléant est nommé en la personne de M. M. Mœckli, maître au Progymnase de Delémont.

BIENNE

Carnaval. — Nous sommes entrés samedi dernier dans cette période de réjouissances qui, chaque année, se répète dans un cadre à peu près identique. Les attractions foraines sont installées sur les places de la Gare et du Marché-Neuf, en grand nombre, et attirent chaque soir un nombreux public. Il faut dire que jusqu'ici le temps favorise les affaires et, s'il persiste cette semaine, nous pouvons nous attendre à recevoir dimanche prochain de nombreux visiteurs des environs. A l'intention de ceux-ci nous publions le programme officiel des festivités carnavalesques.

Dimanche, dès 10 h. 30, corso costumé d'enfants, à la rue du Canal, avec le concours de la Musique de la Ville et de la Musique de Madretsch, suivi de bal d'enfants dans la grande salle de l'Hôtel de ville. — Dès 14 h., productions des groupes Ninon, Semaine suisse, Radio et Cyclistes, sur les places de la Gare, du Bielerhof, Bourg, de la Fontaine, rue du Marché et Place Centrale. — Dès 15 h., corso de masques de la gare au Pont-du-Moulin par la rue de la Gare et la rue de Nidau. — Tour de ville par la Musique de la Ville et la Société des tambours. — Productions dans les restaurants des différents groupes humoristiques.

Lundi, à 13 h. 30, cortège de Carnaval, dans l'ordre suivant : Union Instrumentale, Cyclistes, Ninon, Société des tambours, Semaine suisse, Radio. Parcours : Rue des Marchandises, Gare, rue de la Gare, rue Centrale, rue de Nidau, Pont-du-Moulin, rue du Canal, rue Franche, rue du Jura, Place du Jura, rue Haute, Ring, Bourg, rue de Nidau, rue Dufour. — Ensuite productions des groupes et tour de ville, Union Instrumentale et tambours. — Parmi les grands bals de samedi et dimanche, nous recommandons celui de la chorale ouvrière Vorwärts, au Manège, et les attractions de la Maison du Peuple (concerts et danse).

DELEMONT

Les incendiaires de Montavon. — La préfecture du district de Delémont a terminé l'enquête ouverte sur l'incendie récent de Montavon ; deux personnes ont été arrêtées ; ce sont les nommés Hippolyte et Arthur Montavon, qui sont incarcérés dans les prisons de Delémont. On a retrouvé une baguette de 2.½ m. de long, au bout de laquelle était fixé un chiffon imbibé de matière inflammable. Cette baguette avait été placée sous la porte de la grange, dans le but, sans doute, de communiquer le feu aux fourrages.

En outre, M. Montavon avait contracté quelques semaines auparavant une assurance du montant de 11,000 fr. Son locataire, M. Montavon, avait également contracté une assurance pour une somme de 4,900 fr. Les deux individus ont été maintenus en état d'arrestation.

DISTRICT DE COURTELARY

Parti socialiste. — L'assemblée des délégués du Parti socialiste du district de Courtelary, réunie le 13 courant, à Villeret, a pris connaissance du boycott lancé par les commerçants de la ville de Bienne contre le « Journal officiel » publié par la ville.

Elle se solidarise avec la classe ouvrière biennoise en lutte contre les commerçants boycotteurs et invite les camarades du district se rendant à Bienne à ne pas faire d'achats chez les commerçants sus-mentionnés.

RECONVILIER

Conseil municipal. — M. le maire souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du Conseil : MM. Linder Hermann, architecte, et Sunier Jules, estimateur cantonal. Il est procédé au renouvellement des commissions. Commission de taxation : MM. Béguelin Paul-Emile, maire, Dubler Charles, fermier, Geissbuhler Franz, menuisier, Friedli Armand, horloger, Fischbacher Fritz, comptable, Hohl Jean fils, horloger, Stucki René, commis postal. Commission de police : MM. Béguelin Paul-Emile, maire, Giger Jules, Voumard Armand. Commissions des finances et tutelles : MM. Béguelin Paul-Emile, maire, Bratschi Fritz, Pécaut Paul. Commission des estimations cadastrales : MM. Sunier Jules, Geissbuhler Franz, Tièche Ami. Commission d'estimation du mobilier : MM. Sunier Jules, Hohl Jean fils, Giger Jules, suppléant. Commission de la Bibliothèque communale : MM. Brandt Werner, Béguelin Paul-Emile, Droz Armand, Schwarzentrub Arnold, Remz Arsène. Salubrité publique : MM. Giger Jules, Voumard Armand, Geering E., docteur. Commission des eaux : MM. Giger Jules, président, Linder Hermann, vice-président, Bratschi Fritz, Petermann Alfred, Riard Fritz. Commission des travaux publics. MM. Giger Jules, président, Linder Hermann, vice-président, Kneuss Arnold, secrétaire. Commission d'abornement : MM. Sunier Jules, Picard Albert, Kneuss Arnold. Commission d'assistance : MM. Picard Fernand, président, Kneuss Arnold, vice-président, Tièche Ami, secrétaire, Giger Jules, Paroz Philippe. M. Giger Jules est confirmé dans ses fonctions de vice-maire. M. Béguelin Paul-Emile, comme inspecteur des foires. M. Riard Fritz, comme inspecteur du feu. M. Flückiger Adolphe, comme sous-inspecteur. MM. Riard Fritz et Petermann Alfred comme gardes champêtres.

M. Bachmann Luc, gérant, est nommé membre de la commission des écoles primaires en remplacement de M. Tièche Lucien, démissionnaire.

Une demande à la Direction cantonale de police pour l'installation d'un cinématographe dans la grande salle de danse du Café du Midi, est recommandée.

MOUTIER

Parti socialiste. — Assemblée extraordinaire du Parti socialiste, le vendredi 19 février 1926, à 20 h. précises, au local du Restaurant du Soleil. A l'ordre du jour : Désignation de deux candidats au Grand Conseil, ainsi que plusieurs autres tractanda très importants. La participation de tous les membres est très urgente. *Le comité.*

MIECOURT

Un cheval qui s'emballe. — M. Burger et sa femme se rendaient en voiture à la foire de Porrentruy. En traversant le village de Alle, le cheval prit peur au passage d'un camion. Son conducteur, M. Burger, ne put maîtriser la bête et malheureusement la voiture se renversa ; les deux occupants furent jetés à terre.

Les victimes furent reconduites à leur domicile et Mme Burger, qui souffre de contusions assez graves du côté gauche, a dû s'aliter. M. Burger est moins gravement blessé. Un médecin a été appelé d'urgence.

SAINT-IMIER

Parti socialiste. — Ce soir, à 20 h., assemblée générale du Parti socialiste, au premier étage du Cercle ouvrier.

Vu l'importance des tractanda, le Comité compte sur une forte participation.

CANTON DE NEUCHATEL

TRAVERS. — *Mongi est arrêté.* — L'Italien Mongi qui s'était évadé de Witzwil, qui avait été arrêté, puis écroué à Travers, puis avait réussi à se sauver, a été repris mardi par le gendarme frontière des Places, près des Bayards, au moment où il allait franchir la frontière française. Il a été reconduit à Witzwil.

PONTS-DE-MARTEL. — *Funeste détermination.* — Lundi après-midi, vers 14 heures, M. Paul Baillod, se rendant au marais pour trier de la tourbe, fit une impressionnante et bien lugubre découverte : au fond d'un hangar gisait inerte le corps du nommé Albert I., la tête reposant sur un habit plié, la tempe droite trouée d'une balle, le revolver encore armé, crispé dans la main droite. Il s'agit d'un brave et honnête ouvrier de campagne, célibataire, dans la cinquantaine, bien connu dans la région, durant 22 ans employé au Voisinage des Ponts.

Paternellement traité — ce qui est à la louange et à la décharge de ses maîtres — I. avait réussi à accumuler quelques milliers de francs que malheureusement il avait mal prêtés à Neuchâtel et qu'il jugeait perdus. Cette raison, entre autres, l'amena à son funeste projet ; en dépit des bons conseils et des encouragements prodigués, il fit achat d'un revolver à Neuchâtel pour donner aboutissement à son irrévocable décision.

NEUCHATEL

Notre concert de demain. — Une fois encore, nous rappelons à nos lecteurs et à tous nos amis le très beau concert organisé par le Centre d'Education ouvrière, à la Maison du Peuple. Il y aura des billets en vente à l'entrée... s'il reste encore des places.

Section de la paroisse de St-Blaise. — Vendredi 19 février, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Couronne, à St-Blaise, assemblée générale annuelle. Ordre du jour important. Personne ne doit manquer à l'appel.

Après le déluge. — L'Union féministe pour le suffrage donnera une soirée, jeudi 25, à la Rotonde. Au programme : Après le déluge, comédie de Mlle E. Chenevard, et le Quatuor de La Béroche.

Le Quintette instrumental de Paris donnera un concert samedi 20, à 8 h. 15, à la Salle de Concert du Conservatoire.

Dans les ombres de l'Apocalypse. — Décidément, Neuchâtel s'offre le luxe de conférences répondant à tous les goûts. Après l'illustre Parisien qui vint jeter un pleur discret sur l'esprit servile et nuageux de Renan, voici un Américain qui dévoile les mystères de Babylone et de la bête apocalyptique. On nous dit qu'il y a des gens qui vont entendre ça ! Nous leur recommandons plutôt les enchères de la rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville.

Chez les fédéraux. — Tous les employés des entreprises de transport se donnent rendez-vous vendredi soir à l'Aula de l'Université pour assister à la conférence donnée par M. Paul Perrin, comptable C. F. F., sous les auspices de l'Union locale du personnel fédéral de notre ville. Dernières diligences, Premiers chemins de fer, tel est le sujet de cette très intéressante documentation qui attirera le personnel fédéral ; chaque collègue ne manquera pas d'y amener sa famille et aucun ne regrettera sa soirée. (Voir aux annonces.)

Une bonne prise. — La police de sûreté a arrêté avant-hier matin l'escroc qui avait opéré il y a une quinzaine de jours à la rue Pourtalès, chez Mlle Matzinger, qu'il avait dévalisée pour une somme d'environ 1000 fr. Cet individu a eu ces derniers jours une existence assez mouvementée. Après avoir fait son coup, il vendit à Montreux les bijoux qu'il avait dérobés, puis se dirigea sur Genève, où, dimanche, il vola des bijoux et des montres. Revenu lundi à Neuchâtel, au Café du Concert, il déroba à une sommelière sa sacoche contenant près de 200 fr. Le soir même, il louait une chambre dans un hôtel de notre ville, en s'inscrivant sous le faux nom de Louis Evard, étudiant en médecine. Mardi matin, deux agents de la sûreté venaient l'y cueillir alors qu'il faisait la grasse matinée. Il essaya d'exhiber de faux papiers, mais, conduit bientôt chez le commissaire de police, il ne tarda pas à avouer ses forfaits.

Il s'agit, en réalité, d'un Vaudois nommé Paul Rinsoz, né en 1902, à Ecublens, recherché également par la police de son canton.

Encore une arrestation. — La police de sûreté a encore réussi à mettre la main sur un sujet français nommé Loutte, recherché par la police de son pays, et qui a été arrêté — à 2 heures du matin — dans une cave au chemin des Pavés. Cet individu doit avoir tenté plusieurs vols dans des magasins de notre ville. C'est un dangereux repris de justice.

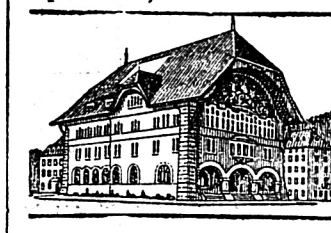

Courrier du Locle

Causerie L. Baillod. — Belle et bonne causerie que celle donnée hier soir par M. L. Baillod sous les auspices de la Commission scolaire. « L'ivraie et le bon grain dans l'œuvre de André Gide », tel fut le sujet traité avec beaucoup de compétence. Gide a vu et jugé toutes choses à travers ses passions, et si l'on n'est pas d'accord avec la morale et les principes qui se dégagent de ses œuvres, on doit tout de même reconnaître à ses écrits une réelle valeur littéraire. — Merci à M. Baillod de nous l'avoir fait connaître.

Cercle ouvrier. — Les personnes qui ont souscrit des obligations pour l'aménagement des locaux, sont rendues attentives à l'annonce paraissant dans le présent numéro.

Jeudi, samedi et dimanche... passera au Cinéma du Casino le grand film français, « Le Bossu » ou « Le Petit Parisien », d'après le passionnant roman de Paul Féval. C'est un film à grande mise en scène, gai et captivant d'un bout à l'autre.

Ajoutons que l'interprétation est de premier ordre et toute la pièce présentée en une séance.

Cinéma Apollo. — De jeudi à dimanche, chaque soir à 20 h. 15, fin du beau film « La cicatrice dans la main ».

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'éducation ouvrière

Ce soir, à 20 heures et quart, à la Maison du Peuple, causerie de M. Jules Baillods. Sujet : J.-J. Rousseau.

Communiqués

La T. S. F. au Cercle ouvrier. — Le Radio-Club de notre ville organise pour jeudi soir, dès 20 heures, une soirée de T. S. F. dans la grande salle du Cercle ouvrier. C'est une soirée à ne pas manquer. Auditions de Berne, Lausanne et Londres. Entrée libre et invitation à chacun.

Concert de L'Odéon. — Ce soir, à la Salle communale a lieu le concert de L'Odéon, avec M. Charles Murano, basse, comme soliste.

Les Jeudis de Beau-Site. — La conférence de la semaine sera donnée par M. E. von Hoff, pasteur, sur Champéry et les Dents-du-Midi. Illustrée de projections inédites, d'autochromes et d'un beau film sur les Dents-du-Midi, la conférence sera par exception organisée au profit de l'Union chrétienne.

L'Union Cadette au travail. — Depuis des années, la question de l'éducation chrétienne et protestante de nos garçons, préoccupe tous ceux qui voient de près ce monde des garçons de 12 à 16 ans, c'est-à-dire une bien grande partie de la population. L'Union Cadette est une organisation dont le seul but est de se mettre au service de la famille, de l'Eglise et du garçon lui-même. L'Union Cadette, c'est un chef, homme de cœur, de conscience et d'initiative, entouré de 10 garçons auxquels il donne le meilleur de lui-même, cherchant à compléter l'influence puissante de l'Eglise et de la famille, par une heure de pratique : causerie, histoire de l'Eglise et de la mission, travaux manuels, jeux, etc., et cela dans l'intimité de son groupe, de son « équipe ». Quiconque se rappelle l'âge de 12 à 16 ans, sait l'influence que peut exercer un ami aîné, surtout si cet ami cherche à vivre une vie réellement chrétienne.

L'exposition « L'Union Cadette au travail », ouverte dès samedi soir 20 courant jusqu'à mercredi 24 courant inclus, montre les résultats atteints dans notre pays par l'Union Cadette. Familles, parents, garçons, qui désirez faire quelque chose d'utile, l'exposition vous est ouverte. Et pour mieux comprendre toutes ces choses, les éducateurs et tous ceux que la question intéresse sont invités à la conférence que donnera l'agent des Unions Cadettes, M. Paul Vaucher, pasteur, le samedi 20 courant, à 20 heures 15, à Beau-Site, sur ce sujet : « Le fruit de cinquante ans d'expériences : une pépinière pour l'Eglise, un auxiliaire pour la famille ».

« Amoureuse » au Théâtre. — C'est le dimanche 21 février qu'aura lieu au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, la représentation d'« Amoureuse », donnée par la tournée Georges Zeller. L'interprétation du chef-d'œuvre de Georges de Porto-Riche aura une distribution éclatante. C'est Mlle Yvonne Ducos, qui interprétera le rôle de Germaine Fériaud qu'elle joue à la Comédie-Française. Mlle Yvonne Ducos est à la Comédie-Française une de nos meilleures interprètes du répertoire contemporain. Elle a trouvé dans « Amoureuse » un des plus beaux succès de sa carrière. Elle aura pour principal partenaire. M. Adrien Harboz, le bel artiste du Gymnase.

Belle soirée en perspective. Location ouverte vendredi pour les Amis du Théâtre (coupon 19). Samedi et dimanche pour le public.

Dans nos Cinémas, ce soir, pour la dernière fois.— Scala : L'Aigle, avec Valentino.

Apollo : Notre-Dame de Paris, avec Lon Chaney.

Moderne : Paris en 5 jours et La Rose aux Cinq Pétales. — La représentation de jeudi aura lieu au Théâtre.

La Neuchâteloise. — L'assemblée annuelle, très fréquentée, des agents neuchâtelois de La Neuchâteloise, Compagnie suisse d'assurances générales, a eu lieu le samedi 13 février écoulé, à Neuchâtel, dans les nouveaux immeubles que la direction occupe au Quai Osterwald. La partie administrative, présidée par M. Paul Bonhôte, président du Conseil d'administration, comportait une conférence de M. le Dr Ed. Guillaume, directeur de La Neuchâteloise-Vie. Après une discussion intéressante et une visite des bureaux de la direction, la journée se termina à Auvernier, où M. Th. Perrin, agent général, avait organisé une soirée qui fut pleine de cordialité et d'entrain.

Convocations

LE LOCLE. — **Orchestre L'Aurore.** — Répétition ce soir, à 19 h. trois quarts précises, au Cercle ouvrier. Présence obligatoire de tous les membres.

Brassières pure laine, légèrement défraîchies, fr. 2.50, 2.—, 1.70, 1.45 **1.25**

Magasins JULES BLOCH
10, Rue Neuve et Pl. Neuve - LA CHAUX-DE-FONDS

Grande salle du Cercle ouvrier

Jeudi 18 février, dès 20 h. 30

Soirée de T.S.F.

organisée par le 1695

RADIO-CLUB

Auditions de Berne, Lausanne et Londres

Entrée libre. - Pas d'augmentation sur les consommations

Magasin de Comestibles

Emile THOMAS fils

Rue Basse 10 **SAINT-IMIER** Rue Basse 10

Recommande au public son beau choix, en **pâtes alimentaires, fruits, légumes, denrées coloniales, conserves, salamis, bananes,** etc.

Escompte Neuchâtelois et Jurassien 1421

Boulangerie Parisienne
Parc 83
La Chaux-de-Fonds
Service à domicile. 1193

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Inspecteur sanitaire

La ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste d'Inspecteur sanitaire de la ville. 1585

Ce poste comprend :
a) le contrôle des denrées alimentaires ;
b) la police des marchés et foires ;
c) le service d'hygiène des habitations.

Traitement: Fr. **7000.**— à fr. **8500.**— (sera fixé exactement d'après la valeur du candidat nommé). Connaissances désirées: Notions de chimie, de technique bactériologique, de technique du bâtiment, ou tout au moins bonne culture générale permettant de s'assimiler rapidement les connaissances nécessaires. Envoyer offres avec photo, curriculum vitae, certificat médical et autres pièces utiles à la Direction soussignée, jusqu'au 5 mars 1926

DIRECTION DE POLICE
La Chaux-de-Fonds.

COMMISSION SCOLAIRE DE **LA CHAUX-DE-FONDS**

Conférence Publique

le **vendredi 19 février** à 20¼ h. précises
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET : 1678

L'orientation professionnelle
avec projections
par M. le Dr **Henri PERRET**
Administrateur
du Technicum du Locle

Apprentie Coiffeuse - Posticheuse
jeune et robuste
est demandée aux salons
P. Heimerdinger Fils

Vins Neukomm & Cie Tél. 68 1135

Comestibles Henri STEIGER
Tél. 2.38 4, Balance, 4 Tél. 2.38

Cabillaud à fr. 1.20 la livre

BOUCHERIE

Le soussigné **Otto GAFNER, rue du Soleil 4,** a l'honneur d'informer qu'il a remis sa **Boucherie** à M. **Hermann BUCHER.** Il profite de l'occasion pour remercier sa bonne clientèle, et prie de reporter entière confiance sur son successeur.

Otto GAFNER.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'avantage d'aviser tous mes amis et connaissances, l'ancienne clientèle de M. **GAFNER,** ainsi que le public en général, que je viens de reprendre la

Boucherie rue du Soleil 4

Par des marchandises de premier choix, un service prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

Se recommande, **Hermann BUCHER.**
1662 Téléphone **24.18**

Meilleur marché qu'en France

Grande Vente de

Trois séries de Complets

Première série

vendue en France ..... 180.— argent français
vos frais de douane ..... 9.50 argent suisse
vos frais de déplacement ? ? ? ?
vendue chez moi ..... fr. **35.-**

Deuxième série

vendue en France ..... 230.— argent français
vos frais de douane ..... 9.50 argent suisse
vos frais de déplacement ? ? ? ?
vendue chez moi ..... fr. **45.-**

Troisième série : drap d'Elbeuf

vendue en France ..... 300.— argent français
vos frais de douane ..... 10.— argent suisse
vos frais de déplacement ? ? ? ?
vendue chez moi ..... fr. **59.-**

Malgré ces prix défiant **toute concurrence française,** ces complets sont d'une coupe parfaite et d'un fini irréprochable.
Du reste, Messieurs,
je vous l'ai déjà dit: la vue ne coûte rien.

Madame Marguerite WEILL
LA CHAUX-DE-FONDS 1647
Rue Léopold-Robert 26, 2me étage - Téléphone 11,75

"Des ramequins ! - oh, le beau jour maigre !"

puisque Maman emploie la VITALONE pour faire toute sa cuisine. D'une pureté parfaite et du goût le plus fin, la VITALONE est, pour la cuisine et la pâtisserie, la graisse la plus facile à digérer

Vitalone

Notre livre de cuisine et une tablette-échantillon de VITALONE gratis !

VI 30

P4000On 974

1110

Souliers de dimanche, cuir box, belle forme, deux semelles, Nos 42-48, fr. **17.80**

Kurth & Cie
Rue de la Balance 2 - La Chaux-de-Fonds

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces

FEUILLETON DE **LA SENTINELLE** 10

La Peur de vivre

par

HENRY BORDEAUX

(Suite)

Malgré ces douces sollicitations, il garda le silence. Paule ne supporta pas longtemps de voir son frère attristé.

— Ecoute, dit-elle, tu iras, toi, à la Chênaie. Moi, je ne puis t'accompagner, je n'ai pas de toilettes.

Trop précipitamment il répondit, et cette réponse révélait la persistance de son désir :

— Je t'en commanderai, petite sœur. Il me reste quelques économies.

— Tu nous a aidées cependant, observa Mme Guibert en regardant tendrement son fils, comme si elle ne s'était pas encore accoutumée à le voir si près d'elle.

A la fin de la soirée, pendant que Mme Guibert faisait de son pas lent sa ronde quotidienne et s'assurait que la maison était bien fermée, Paule, demeurée au salon avec Marcel, le vit s'absorber de nouveau en des pensées étrangères, et, s'approchant de lui, posa doucement la main sur son épaule :

— Tu rêves à la belle Alice ?

Elle avait dit ces mots si gentiment qu'il sourit :

— Non, répondit-il, niant sa faiblesse. Mais aussitôt il l'avoua en ajoutant :

— Elle est belle, c'est vrai. Elle est ton amie ?

— Nous avons été élevées ensemble au Sacré-Cœur. Elle est de mon âge, un peu moins âgée peut-être. Au couvent, elle me témoignait une affection de sœur cadette. Car elle est douce, soumise, craintive, et préfère à son initiative celle des autres.

— Cela est bien pour une femme, approuva-t-il.

Il admettait sans hésitation la supériorité de son sexe.

Paule caressa de son doigt le front de son frère:

— Alice n'est pas la femme qu'il te faut.

Il protesta brusquement :

— Je n'ai jamais songé à l'épouser.

Mais la jeune fille suivit son idée :

— Elle manque de courage. Et puis, elle n'est pas de notre monde.

— Comment, pas de notre monde ? Parce que les Dulaurens ont plus de fortune que nous ? En France, Dieu merci, ce n'est pas encore la richesse qui crée le rang social.

Paule regrettait d'avoir provoqué cette colère ;

— Ce n'est pas ce que j'ai voulu te dire. Ces gens dont nous parlons comprennent la vie autrement que nous. Ils en font une parade, et confondent les futilités avec les choses qui ont de l'importance. Je ne sais pas t'expliquer, mais je n'ai pas voulu te fâcher.

— Vas-tu me prêcher sur le monde ? Avant même de l'avoir vu, tu prétends le juger !

Froissée par le ton blessant de sa voix, Paule se détourna, et répandant enfin l'amertume de son cœur :

— Crois-tu donc que je ne sache pas encore distinguer la grimace du sourire et le mensonge des lèvres ? Oui, ces gens-là nous détestent et voudraient nous dédaigner. Ils t'attirent, toi, pour flatter leur vanité, et ils nous écartent, mère et moi, qui ne sommes que de pauvres femmes. Aice est destinée à son comte de Marthenay, et non pas à toi.

Sans la dernière phrase, ce discours indigné eût produit son effet. Ce que disait Paule si nettement, Marcel l'avait compris déjà, bien que d'une façon moins précise. Sa fierté et la tendresse qu'il éprouvait pour sa mère et sa sœur l'eussent retenu. Mais la fin effaça tout le reste. La seule pensée de cet officier de salon qu'on jetait inopinément dans sa vie comme un rival sûr de le vaincre, réveilla ses instincts de lutte, de conquête, de domination. Il fut jaloux avant d'aimer.

III

Bataille de fleurs

— Les voici ! les voici ! dit Jean Berlier en montrant du doigt l'extrémité du champ de courses.

Le champ de courses de Marlioz est à deux ou trois kilomètres d'Aix-les-Bains, sur la route de Chambéry. Des tribunes qui occupent l'un des côtés et font face au Mont Revard, le coup d'œil est précis et pittoresque : après un premier plan de vertes prairies, coupées çà et là par de fins rideaux de peupliers, le regard se heurte brusquement aux escarpements rocheux de cette chaîne régulière, semblable à quelque ancien rempart, dépourvue, le jour, de grâce et de beauté, mais qui, le soir, tire un éclat incomparable des reflets du soleil couchant.

— Les voici, répéta Isabelle Orlandi en battant des mains.

Les voitures fleuries arrivaient en effet du bout de la pelouse pour défiler devant les tribunes qu'une foule brillante garnissait. En les apercevant, les spectateurs frémirent d'enthousiasme, et, s'agitant soudain comme une assemblée de fous ou comme une ruche laborieuse, arrachèrent aux marchands qui passaient leurs corbeilles, disposèrent devant eux leurs engins de guerre, et préludèrent à la bataille prochaine par des cris excités et inutiles de soldats à l'assaut.

Dans la clarté du jour sans nuages, le cortège de féerie s'avançait en miroitant. De loin on ne distinguait encore qu'une suite de taches lumineuses, et par intervalles les rapides éclairs blancs que lançaient les harnais polis des chevaux ou les roues luisantes des voitures à chaque rencontre des rayons du soleil. Il grossissait, et, se découpant sur l'horizon poudré d'or, évoquait par son éclat et sa richesse quelque cavalcade orientale, le cortège des Rois Mages peint par un maître vénitien passionné de la couleur.

Au premier rang de la grande tribune, les Dulaurens et leurs invités avaient pris place, Jean Berlier à côté d'Isabelle, Marcel Guibert entre Mme Dulaurens et Alice. Paule avait refusé d'accompagner son frère, et celui-ci, taciturne, au lieu du spectacle chatoyant qui se déroulait devant ses yeux, voyait deux visages de femmes attristées, regrettait la paix et la douceur du Maupas, et commençait de connaître les humiliations intérieures qui accompagnent l'amour.

L'orchestre attaqua des airs de danse. A leur rythme léger qu'obscurcissaient les exclamations et les rires, la bataille commença. Avides d'y prendre part, les retardataires traversèrent en courant le champ de courses, et ce fut sur la pelouse une farandole éperdue de robes et d'ombrelles claires.

(A suivre.)